

QUELQUES ANNÉLIDES POLYCHÈTES DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET ÉQUATORIALE

L. AMOUREUX

C.N.R.S. Université Catholique d'Angers

RÉSUMÉ

Le présent article inventorie un ensemble d'environ 1000 Annélides Polychètes récoltés dans la zone intertidale ou en dragages, chalutages et faubertages au cours des années 1959 à 1969 par des chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. de la station de Pointe-Noire, notamment A. CROSNIER. Toute la côte du golfe de Guinée est intéressée par cette étude, de la Côte d'Ivoire à l'Angola. Une liste de 105 espèces est donnée dont 12 étaient entièrement ou presque entièrement inconnues de ces régions. La première partie donne la distribution des stations avec quelques caractéristiques écologiques pour chacune; la seconde établit la liste des espèces inventoriées, famille par famille; ces espèces sont revues une à une de façon plus détaillée, dans la troisième partie, avec notes morphologiques et écologiques tandis que, dans la quatrième partie, l'auteur fait un parallèle entre cette collection et d'autres de ces mêmes régions, étudiées récemment. La liste des 12 espèces nouvelles ou rares est donnée en fin d'article ... Une liste bibliographique et 5 planches de figures complètent cette étude.

ABSTRACT

The present article lists a collection of roughly 1 000 Annelida Polychaeta, gathered from the intertidal zone or by dredging, trawling and dragging during the years 1959-1969 by research-workers of l'O.R.S.T.O.M. at the Pointe-Noire Station, in particular A. CROSNIER. The whole coast of the gulf of Guinea, from the Ivory Coast to Angola, is concerned in this study ... A list of 105 species is given, twelve of which were entirely or almost entirely unknown to these regions ... The first part of the article gives the distribution of the stations, with a few ecological characteristics for each one; the second part draws up the list of inventoried species, family by family; and these species are studied again, one by one, in more detail in the third part, with morphological and ecological notes, whilst in the fourth part, the author draws a parallel between this collection and others from these same regions that have recently been studied. The list of the 12 new or rare species is given at the end of the article. A bibliographic list and 5 plates of illustrations complete this study.

ZUSAMMENFASSUNG

Der vorliegende Artikel gibt ein Inventar von insgesamt etwa 1.000 Anneliden polycheten, die in der intertidalen Zone entweder beim Baggern, beim Fischen mit neuen oder alten Netzen in den Jahren 1959-1969 von den Forschern der O.R.S.T.O.M., die dem Forscherzentrum der Pointe Noire angehören, insbesondere von A. Crosnier zusammengetragen wurden. Die Studie findet für die gesamte Küste des Guineagolfes Anwendung und zwar von der Elfenbeinküste bis Angola. Eine Liste von 105 verschiedenen Arten wird aufgeführt, von denen 12 gänzlich oder fast ganz in diesen Gegenden unbekannt waren. Im ersten Teil werden die verschiedenen Forschungszentren mit einigen ökologischen Angaben für ein jedes auch geführt. Im zweiten Teil werden die angestufenen Arten je nach Familien aufgezählt -- für jede Art werden Einzelheiten angegeben. Im dritten Teil werden morphologische und ökologische Angaben zugefügt während der Autor im IV. Teil eine Parallele zwischen dieser Sammlung und anderen Sammlungen, die aus den selben Gegenden stammen und kürzlich überprüft werden, zieht. Am Ende des Artikels wird die Liste der 12 neuen oder seltenen Arten angeführt. Ein Quellennachweis und 5 Zeichnungen vervollständigen diese Studie.

En 1965 puis en 1969, M. A. CROSNIER, alors au Centre d'Océanographie et des Pêches de l'O.R.S.T.O.M., envoyait à M. F. RULLIER, directeur du Laboratoire de Zoologie de l'Université Catholique d'Angers, deux séries de bocaux d'Annélides Polychètes recueillies, les premières sur les côtes du Togo et du Dahomey, les secondes sur les côtes du Cameroun, du Gabon, de l'île Annobon et surtout dans la région de Pointe-Noire (Congo-Brazzaville), entre 1960 et 1969.

Le présent article est l'analyse de ces ensembles que M. RULLIER nous a confiés pour détermination.

1. LISTE DES STATIONS.

Nous donnerons d'abord la liste de distribution par stations des différents bocaux, avec les indications diverses notées sur les fiches qu'ils contenaient. Il nous a paru commode, au demeurant, de distribuer l'ensemble en 5 régions différentes :

I. Dahomey et Togo; II. Cameroun et Gabon; III. île d'Annobon; IV. Région de Pointe-Noire; V. Stations plus au sud.

I. DAHOMEY-TOGO : 21 bocaux.

Comme il ressort du tableau, seuls les Annélides des bocaux 16 à 21 proviennent de chalutages effectués en 1964. Les autres, de récoltes plus anciennes, sont des « fonds de tiroir » retrouvés après coup et qui font partie normalement de l'ensemble envoyé précédemment, en 1963, à F. RULLIER. Cet ensemble avait déjà fait l'objet d'un article de ce dernier en 1965. Nous retrouvons ici sept espèces qui figuraient déjà à l'inventaire de cet article : *Sthenelais zonata*, *Hermodice carunculata*, *Nephtys (?) lyrochaeta*, *Diopatra neapolitana*, *Eubice vittata*, *Stylarioides scutigeroïdes* et *Sabellaria spinulosa*.

Les douze autres qui ont été recensées sont par contre nouvelles par rapport à la liste de RULLIER, à savoir : *Panthalis oerstedii*, *Syllis gracilis*, *Ceratoneis (?) costae*, *Eunice tubifex*, *Lumbriconereis heteropoda* et *L. adriatica*, *Clymene (?) collaris*, *Notomastus sp.*, *Loimia medusa*, *Hypsicomus phaeolaenia*, *Pomatostegus stellatus* et *Salmacina dysteri* ... C'est dire combien les « fonds de tiroir » et les chalutages de 1964 ont été intéressants.

II. CAMEROUN-GABON : 7 bocaux

TABLEAU 1

N°	Date	Latitude Nord	Longitude Est	Profondeur en mètres	Indications diverses
1	?	6°13'10"	2°31'	25	Dragage 11. Sable.
2	2-10-63	6°11'	2°30'	40	Dragage 16. Vase sableuse.
3	4-10-63	6°06'	1°45'	50	Dragage 57. Vase sableuse.
4	8-10-63	6°09'	2°10'	non ind.	Dragage 110. Vase grise.
5-6	8-10-63	6°10'	2°07'	50	Dragage 112. Vase grise gluante.
7-8	9-10-63	6°13'	2°26'	40	Dragage 114. Vase sableuse.
9	9-10-63	6°14'	2°26'	30	Dragage 115. Sable grossier.
10	11-10-63	6°10'	2°20'	50	Chalutage 5. Vase. (de nuit)
11	15-10-63	6°10'	2°02'	45	Chalutage 11. Vase sableuse
12-13-14	17-10-63	6°11'	1°28'30"	14-17	Chalutage 19. Sable avec Gorgones.
15	17-10-63	6°00'	1°22'	48-50	Chalutage 21. Vase terrigènes.
16-17-					
18-19	21-7-64	6°10'30"	2°19'	45-50	Chalutage 38. Vase sableuse.
20	26-7-64	6°10'	1°37'	non ind.	Chalutage 56. Sable et Gorgones.
21	Juillet 64	6°13'30"	2°31'	non ind.	Chalutage de juillet, Dahomey.

TABLEAU 2

N°	Date	Latitude	Longitude Est	Profondeur en mètres	Indications diverses
22	25-8-63	3°54' N.	8°47'30"	70	Dragage. Vase.
23	3-11-63	4°09' N.	8°48'30"	42	Chalutage. « Thierry ».
24	28-6-60	Travers de la Pointe Gombé Large du Cap Lopez (Gabon)		30	Gabon. Libreville.
25	février 60				sur épave flottante.
26-27-28	30-11-63	3°25' S.	9°56'	100	Gabon. « Thierry » Vase sableuse et corail.,

Six seulement de ces flacons contenaient des Annélides Polychètes, au total, 5 espèces : *Leanira incisa*, *Amphinome rostrata* au nombre d'une cinquantaine, sur des œufs de poissons accrochés à des épaves, et à tous les stades du développement, *Hermodice carunculata*, *Serpula vermicularis* et un Serpulidae du genre soit *Serpula*, soit *Hydroides* indéterminable avec plus de précision, faute de panache et d'opercule.

Une précédente collection de ces mêmes régions avait également été envoyée par A. CROSNIER à F. RULLIER et avait fait l'objet d'une publication de l'I.F.A.N. (1964). Trois des cinq espèces signalées ici n'y figuraient pas : les trois dernières.

III. ILE D'ANNOBON ET ALENTOURS : 11 bocaux.

Trois des bocaux proviennent de deux stations différentes de la zone intertidale. Celui de la pointe Palmar n'a fourni qu'une espèce : *Pseudonereis gallapagensis*; les deux autres, de San Pedro, ont donné huit espèces différentes : *Syllis variegata* et *S. villata*, *Perinereis melanocephala*, *Pseudonereis gallapagensis*, *Eunice coccinea*, *E. siciliensis*, *Stylarioides kisémbouanus*, *Amphitrite rubra* et *Polymnia nebulosa*.

Du bocal 32, nous avons retiré un petit Amphino-midae, *Eurythoe complanata*, récolté en plongée par 10 mètres de profondeur, tandis que les 7 autres bocaux, récoltes de dragages, chalutage ou fauber-

TABLEAU 3

N°	Date	Latitude Sud	Longitude Est	Profondeur	Indications diverses
29	29-7-65	Pointe Palmar		Intertidal	en algues calcaires.
30-31	30-7-65	San Pedro		Intertidal	
32	20-7-69			10 m	Plongée, sur fonds rocheux.
33	11-12-65	1°26'30"	5°35'30"	50 m	O.M. 29-Faubert 1, 7 h 30-7 h 45.
34	11-12-65	1°27'	5°35'48"	50-60 m	O.M. 29-Faubert 4, 9 h 15-9 h 30.
35	11-12-65	1°27'	5°35'	50-60 m	O.M. 29-Dragage 1, 9 h 45-9 h 55.
36	11-12-65	1°28'40"	5°35'50"	40 m	O.M. 29-Dragage 2, 10 h 30-10 h 45.
37	11-12-65	1°25'30"	5°39'	non ind.	O.M. 29-Dragage 3, 13 h 30-13 h 40.
38	11-12-65	1°24'	5°37'30"	non ind.	O.M. 29-Dragage 4, 14 h 50-15 h.
39	16-6-67	1°28'30"	5°37'30"	35-55 m	Chalutage, sud de l'île (POINSARD, coll.)

TABLEAU IV

N°	Date	Latitude Sud	Longitude Est	Profondeur	Indications diverses
40	19-11-69	4°29'	11°28'	125 m	Drague.
41-42	12-8-69	4°45'	11°45'	30 m	Dragage. T.U. 8 h 45.
43	29-10-69	4°46'03"	11°49'07"	12 m	Drague.
44	29-9-65	4°48'	11°43'	40 m	Chalutage. S.V.N. 8 et 9.
45	22-10-65	4°48'	11°43'	40 m	Chalutage. S.V.N. 10.
46-47	19-11-69	4°49'	11°28'	130 m	Drague. Vase sableuse.
48	12-8-69	4°51'	11°43'	50 m	Drague. 9 h (T.U.).
49	26-6-66	4°51'	11°39'	70 m	Chalut. R.P.N. 57 (J. MARTEAU, coll.).
50	21-1-66	4°52'	11°39'	70 m	Chalut. R.P.N. 51 bis.
51	17-2-66	4°52'	11°42'	50 m	Chalut. R.P.N. 52 bis.
52	12-8-69	4°53'	11°38'	75 m	Drague. 11 h 15 (T.U.).
53-54	11-1-64	4°54'	11°34'	70 m	Chalut. R.P.N. 21.
55	11-1-64	Sans indication		50 m	Chalut.
56	12-8-66	4°54'	11°30'	100 m	Chalut. R.P.N. 56 bis (MARTEAU, coll.).
57	22-8-69	4°56'	11°27'	140 m	Drague.
58	22-9-65	4°56'	11°31'	95-97 m	Chalut. S.V.N. 7.
59	12-8-69	4°56'	11°31'	100 m	Drague. 12 h 45 (T.U.)
60-61	30-7-69	4°58'	11°20'05"	150 m	Dragage profond. « Ombango » 5 h.
62	<i>ibid.</i>	<i>ibid.</i>	<i>ibid.</i>		<i>ibid.</i>

N°	Date	Latitude Sud	Longitude Est	Profondeur	Indications diverses
63	30-7-69	5°00'	11°20'30''	350 m	Dragage profond. « Ombango » 7 h 20.
64	30-7-69	5°00'	11°20'05''	360 m	Dragage profond. « Ombango » 6 h 30.
65	18-9-65	5°00'	11°23'	145 m	Drague; vase.
66	16-3-67	5°00'	11°26'	110-115 m	Faubert, fonds rocheux (CROSNIER & MARTEAU, coll.).
67	13-12-66	5°00'	11°36'	90 m	Chalut; vase.
68	24-9-65	5°01'	11°22'	150-200 m	Chalut; R.P.N. 46.
69-70	30-7-69	5°01'	11°20'	500 m	Dragage profond; « Ombango » 8 h 30.
71-72	29-10-69	5°01'	11°28'	400-600 m	Chalut; vase (en Chondractinies).
73	18-3-67	5°02'	11°17'	600 m	Chalut; vase. 4 h-5 h.
74	12-1-64	5°03'	11°22'	300 m	Chalut. R.P.N. 21.
75-76	13-1-64	5°03'00''	11°22'	400 m	Chalut. R.P.N. 21.
77-78	12-1-64	5°04'	11°20'	500 m	Chalut. R.P.N. 21.
78 bis	12-1-64	5°06'	11°16'	1 000 m	Chalut. R.P.N. 21.
79	28-2-68	5°09'	11°28'	250 m	Chalut; vase. T.U. 12 h.
80	23-3-59	Au large de Cabinda		70 m	Drague; « Ombango ».
81	21-6-61	A l'Ouest de Cabinda		37 m	Chalut. « Ombango ».
82	22-2-62	Pointe-Noire		50 m	Drague; 10 h-10 h 25.
83	13-2-62	Pointe-Noire		82 m	Chalut.
84	nov. 62	Pointe-Noire, Diosso		20 m	Sans indication.
85-86-87	nov. 62	Pointe-Noire, Diosso		35 m	Sans indication.
				30-35 m	
88	août 63	Pointe-Noire		30 m	Vase.
89	30-10-63	Pointe-Noire		35-40 m	Sans indication.
90-91	6-12-66	Pointe-Noire		104 m	Drague Charcot; vase.
92	10-1-67	Pointe-Noire		100 m	Chalut; vase sableuse.
93	?	Pointe-Noire		50 m	Chalut. R.P.N. 57.
94	mars 62	Pointe-Indienne (Pointe-Noire)		Intertidal	Sans indication.
95-96	févr. 63	Pointe-Indienne		Intertidal	Sans indication.
97-98	août 63	Pointe-Indienne		Intertidal	Plate-forme rocheuse.
99	oct. 63	Baie de Pointe-Noire			A. STAUCH, coll. (blocs rocheux à Gorgones).
100	18-4-64	Baie de Pointe-Noire		Intertidal	A. STAUCH, coll.
101	3-5-64	Baie de Pointe-Noire			senne de plage.
102	11-5-64	Djeno (près Pointe-Noire)		Intertidal	A. STAUCH, coll.
103	12-5-64	Pointe-Indienne		Intertidal	A. STAUCH, coll.
104	15-5-?	Kounda		Intertidal	A. STAUCH.
105	27-5-?	Baie de Pointe-Noire		Intertidal	A. STAUCH, pêche de nuit.
106	13-6-64	Pointe-Noire		Intertidal	A. STAUCH, estuaire de la Songolo.
107	14-6-64	Pointe-Noire		Intertidal	A. STAUCH, coll.
108	8-7-64	Pointe-Noire			A. STAUCH, pêche de nuit.
109	4-4-65	Djeno		Intertidal	Substrat rocheux.
110	28-8-66	Port de Pointe-Noire			Sur la coque d'un bateau.
111	5-4-67	Baie de Pointe-Noire		Intertidal	
112	?	Loango		Intertidal	Vase sableuse,
113	?	Loango		Intertidal	Fonds rocheux.

TABLEAU V. Zone plus au sud de Pointe-Noire

N°	Date	Latitude Sud	Longitude Est	Profondeur	Indications diverses
114	10-12-?	5°20'	non indiquée	400 m	Chalut. G.T.S. I
115	5-7-67	5°50'	11°36'	210 m	Chalut. Vase 8 h 45-9 h 45. T.U.
116	25-5-65	5°53'	12°06'	30 m	Congo IV.
117	29-6-65	5°53'	12°06'	30 m	Dragage devant Kipundji; sortie Bossus, CONGO III.
118-119	25/26-8-65	5°56'	12°07'	22-25 m	Vase sableuse à Sternaspis.
120	16-4-68	11°57'	13°15'	825 à 1 000 m	Angola. Chalutage 13 h 30-15 h, vase.

tages, fournissent 11 espèces : *Scalissetosus pellucidus*, *Phyllodoce* sp., *Eulalia macroceros*, *Leocrates allanticus*, *Ceratonereis* (?) *costae*, *Glycera tessellata*, *Onuphis eremita*, *Eunice siciliensis* et *torquata*, *Eunice vittata* et *Microspio africana*.

IV. RÉGION DE POINTE-NOIRE (entre les parallèles Sud 4°20' et 5°20')

Il s'agit de prélèvements effectués entre 1961 et 1969, par A. GROSNIER en grande partie, mais encore par quelques autres chercheurs : J. MARTEAU, et surtout A. STAUCH en 1963 et 1964 ... Nous donnons dans le tableau IV annexe la liste de ces stations en allant du Nord au Sud pour celles dont les coordonnées de latitude et longitude étaient indiquées ... Nous classons ensuite, en ordre chronologique cette fois, les stations pour lesquelles nous n'avions pas les mêmes précisions et qui provenaient de niveaux jamais découverts ... Enfin nous donnons les stations prospectées à pied ou au voisinage immédiat de la côte. 74 des 120 bocalux proviennent de cette région ainsi que la majorité des espèces. Nous les retrouverons dans l'analyse générale.

V. STATIONS SITUÉES PLUS AU SUD.

7 bocalux proviennent de stations situées au sud des précédentes. Le tableau V les indique.

Seul, trois des sept bocalux contenaient en réalité des Polychètes, répartis entre cinq espèces : *Panthalis oerstedii*, *Arabella iricolor*, *Maldane sarsi*, déjà trouvés dans les zones précédentes; *Eurythoe rullieri*, et *Glycera gigantea* qui ne figuraient pas ailleurs dans cet envoi.

2. LISTE DES ESPÈCES, PAR FAMILLE.

Famille APHRODITIDAE

Harmothoe impar (JOHNSTON) 1835
Lepidonotus squamatus (LINNÉ) 1767
Scalissetosus pellucidus (EHLERS) 1864
Alentiana aurantiaca (VERRILL) 1885
Antinoe epitoca MONRO 1930
Aphrodite alta KINBERG 1855
Pontogenia chrysocoma (BAIRD) 1865
Panthalis bicolor GRUBE 1877
Panthalis oerstedii KINBERG 1855
Eupanthalis kinbergi MC INTOSH 1876
Leanira incisa (GRUBE) 1878
Leanira yhleni MALMGREN 1867
Sihenelais zonata RULLIER 1964

Famille AMPHINOMIDAE

Amphinome rostrata (PALLAS) 1766

Chloeia viridis SCHMARDA 1861
Chloeia venusta QUATREFAGES 1865
Eurythoe complanata (PALLAS) 1766
Eurythoe parvecarunculata HORST 1912
Eurythoe rullieri FAUVEL 1953
Hermodice carunculata (PALLAS) 1766
Euphrosyne foliosa AUDOUIN ET MILNE-EDWARDS 1833

Famille PHYLLODOCIDAE

Phyllodoce sp.
Eulalia (Pterocirrus) macroceros CLAPARÈDE 1868

Famille HESIONIDAE

Leocrates allanticus (MC INTOSH) 1885

Famille SYLLIDAE

Syllis (Haplosyllis) gracilis GRUBE 1840
Syllis (Typosyllis) variegata GRUBE 1860
Syllis (Typosyllis) vittata GRUBE 1840
Syllis (Typosyllis) armillaris (MÜLLER) 1771

Famille NEREIDAE

Nereis (Ceratonereis) costae (GRUBE) 1840
Nereis lamellosa EHLERS 1868
Nereis succinea LEUCKART 1847
Nereis falsa QUATREFAGES 1865
Perinereis melanocephala MC INTOSH 1885
Pseudonereis gallapagensis KINBERG 1866
Platynereis coccinea (DELLE CHIAJE) 1841

Famille NEPHTHYDIDAE

Nephtys lyrochaeta FAUVEL 1902

Famille GLYCERIDAE

Glycera tessellata GRUBE 1863
Glycera convoluta KEFERSTEIN 1862
Glycera longipinnis GRUBE 1878
Glycera gigantea QUATREFAGES 1865
Glycera rouxii AUDOUIN ET MILNE-EDWARDS 1833
Glycera unicornis SAVIGNY 1818
Goniada norvegica OERSTED 1844-45

Famille EUNICIDAE

Diopatra neapolitana DELLE CHIAJE 1841
Hyalinoecia fauveli RIOJA 1918
Hyalinoecia tubicola (MÜLLER) 1776
Onuphis eremita AUDOUIN ET MILNE-EDWARDS 1833
Onuphis sp.
Rhamphobranchium brevibranchiatum (EHLERS) 1875
Eunice coccinea GRUBE 1878

Eunice siciliensis GRUBE 1840
Eunice torquata QUATREFAGES 1865
Eunice tubifex GROSSLAND 1904
Eunice vittata DELLE CHIAJE 1828
Marphysa dartevellei MONRO 1936
Marphysa kinbergi MC INTOSH 1910
Nematonereis unicornis GRUBE 1840
Lumbriconereis adriatica FAUVEL 1940
Lumbriconereis coccinea RENIER 1804
Lumbriconereis gracilis EHLERS 1858
Lumbriconereis heteropoda MARENZELLER 1879
Lumbriconereis latreilli AUDOUIN ET MILNE-EDWARDS
 1834
Lumbriconereis meteorana AUGENER 1931
Arabella iricolor (MONTAGU) 1804
Drilonereis filum (CLAPARÈDE) 1868

Famille ARICIIDAE

Aricia sp.
Scoloplos armiger (MÜLLER) 1776

Famille SPIONIDAE

Nerinides cantabra RIOJA 1919
Prionospio pinnata EHLERS 1901
Prionospio steenstrupi MALMGREN 1867
Microspio africana RULLIER 1964

Famille MAGELONIDAE

Magelona capensis DAY 1961

Famille DISOMIDAE

Poecilochaetus modestus RULLIER 1965

Famille CHAETOPTERIDAE

Chaetopterus variopedatus (RENIER) 1804
Phyllochaetopterus socialis CLAPARÈDE 1870

Famille FLABELLIGERIDAE

Stylarioides bifidus FAUVEL 1932
Stylarioides kisémbouanus AUGENER 1918
Stylarioides scutigeroïdes AUGENER 1918
Piromis congoensis (GRUBE) 1878

Famille OPHELIIDAE

Armandia intermedia FAUVEL 1902

Famille CAPITELLIDAE

Notomastus aberrans DAY 1957
Notomastus fauveli DAY 1955
Leiocapitella dollfusi (FAUVEL) 1936

Famille MALDANIDAE

Clymene collaris (CLAPAREDE) 1870
Maldane sarsi MALMGREN 1865
Maldane glebifex GRUBE 1860
Rhodine gracilior (TAUBER) 1879

Famille OWENIIDAE

Oweniidae sp.

Famille SABELLARIIDAE

Sabellaria spinulosa var. *intoshii* LEUCKART 1849

Famille STERNASPIDIDAE

Sternaspis sculata (RENIER) 1807

Famille AMPHARETIDAE

Neosabellides oceanica (FAUVEL) 1909

Famille TERESELLIDAE

Amphitrite edwardsi (QUATREFAGES) 1865
Amphitrite rubra (RISSO) 1828
Polymnia nebulosa (MONTAGU) 1818
Nicolea venustula (MONTAGU) 1818
Loimia medusa (SAVIGNY) 1818
Pista cristata (MÜLLER) 1776
Terebellides stroemi SARS 1835

Famille SABELLIDAE

Hypsicomus phaeotaenia (SCHMARDA) 1861

Famille SERPULIDAE

Serpula vermicularis LINNÉ 1767
Serpula lobiancoi RIOJA 1917
Hydroïdes norvegica GUNNERUS 1768
Pomaloslegus stellatus (ABILGAARD) 1789
Salmacina dysteri (HUXLEY) 1851.

3. ANALYSE DÉTAILLÉE DES ESPÈCES.

Famille des APHRODITIDAE

1. — *Harmothoe impar* (JOHNSTON) 1835.
 Un exemplaire entier de 10 mm possédant encore ses élytres. Ceux-ci n'ont pas les grosses verrues que Fauvel signale en sa diagnose; il est vrai qu'il les indique comme pouvant tomber facilement. En provenance d'un filet à Langoustes, région de Pointe-Noire, par 5-10 mètres de fond et recueilli par J. Marteau, le 27-1-1967.
2. — *Lepidonotus squamatus* (L.) 1767.

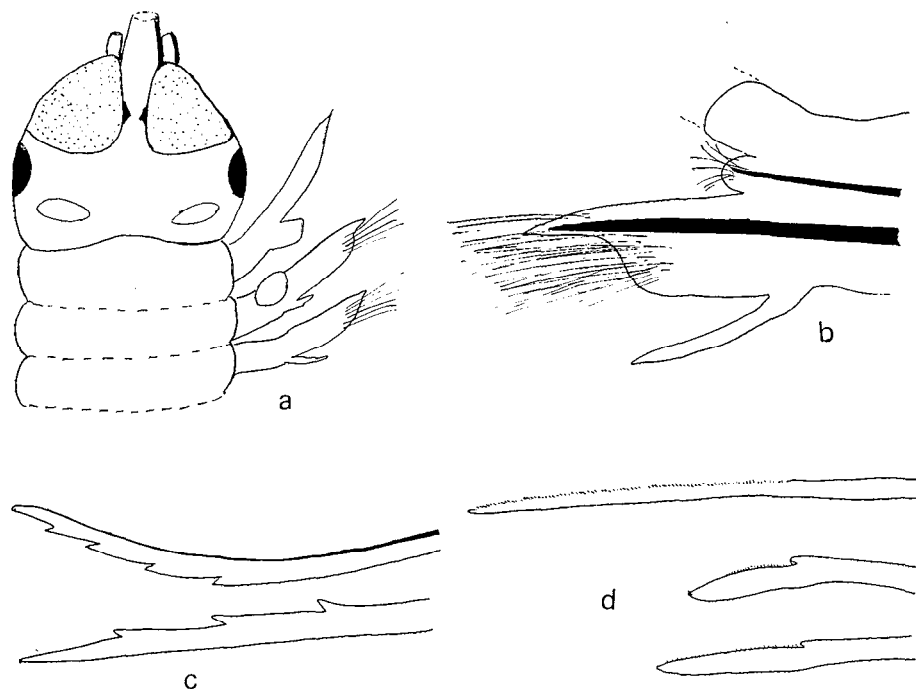


Fig. 1. — *Scalisetosus pellucidus* (?). A. Région antérieure dorsale. B. 3^e parapode. C. Deux soies dorsales. D. Soies ventrales, moyenne et inférieure.

Un exemplaire complet de 12 mm, avec tous ses élytres à franges très développées.

Il provient de la station 109, zone III intertidale.

3. — *Scalisetosus pellucidus* (EHLERS) 1864.

L'unique exemplaire, très abîmé, mesure 18 mm de long pour 2 mm de large. Il ne possède plus ni antennes, ni cirres, ni élytres sauf un, à gauche, dans la région moyenne. Celui-ci est transparent, à bord lisse et à surface recouverte de très fines papilles. Le corps semble entier, à dessins verdâtres marbrés de blanc sur la face dorsale, blanc-laiteux ou presque translucide sur sa face ventrale et les rames parapodiales. On compte 15 paires d'élytrophores disposés selon la règle habituelle des *Polynoinés*, sur les segments 2, 4, 5, 7, ... 23, puis 26, 29 et 32. La queue très effilée et abîmée compte une dizaine de segments, tous cirrifères semble-t-il.

Pas de tubercules dorsaux sur les segments cirrifères, pas de soie sur le segment tentaculaire, mais seulement les deux cirrophores subégaux. Parapodes subbirèmes avec élytrophores ou cirrophores très accusés; une rame dorsale réduite, soutenue par un acicule saillant nettement de la languette parapodiale plus ou moins effilée en cône.

On compte de 12 à 15 soies légèrement plus larges que les soies ventrales et nettement plus courtes, transparentes comme du cristal, avec de 5 à 7-8 poches épineuses sur la courbure convexe; une rame ventrale beaucoup plus allongée, avec une languette présétale prolongée en cône (plus ou moins aigu selon les parapodes), dans laquelle se situe l'acicule, et une languette postsétale arrondie, plus courte. Les soies, très nombreuses, longues, sont lisses dans la moitié proximale de leur partie libre; elles se dilatent alors en une « poche épineuse » et se terminent par une zone distale progressivement amincie et finement épineuse. L'extrémité de ces soies est unidentée ou légèrement bifide. Toutes se ressemblent sauf quelques-unes des plus ventrales qui sont nettement plus courtes ...

Nous avons longuement hésité pour la situation spécifique et même générique de cet individu. Qu'il se rapporte au genre *Scalisetosus* au sens de Mc INTOSH ou de FAUVEL (*Faune de France* 1923), cela ne fait aucun doute. Le classement générique est autrement difficile si l'on se réfère à l'éclatement en 6 genres proposé par PETTIBONE (1969). Certes, le genre *Australaugeneria* Pettibone est facilement écarté, mais il demeure une grande hésitation entre les cinq autres, surtout si l'on veut

appliquer la clef dichotomique de l'auteur (p. 25-26). *Scalissetosus* conviendrait assez bien et cadre-rait avec les dessins donnés dans l'article, mais à une exception près retenue dans la clef : les soies ventrales ont ici une poche épineuse très nette, ce que la clef dichotomique exclut. En outre le segment tentaculaire devrait être possesseur de quelques soies et on devrait avoir 16 paires d'élytrophores, double détail accessoire également en défaut ici. *Pottscalissetosus* ne saurait guère être retenu : les élytres y sont trop nombreux et les soies ventrales sont indiquées comme plus épaisses que les dorsales. Le genre *Adyle* SAINT-JOSEPH, *emended*, devra également être écarté : le nombre des segments et la forme des lamelles parapodiales sont trop en désaccord avec l'exemplaire en question. Après ces premières éliminations, l'ambiguïté subsiste et demeure entre les deux nouveaux genres « *Paradyte* » et « *Subadyte* ». Les soies dorsales de notre individu se rapprochent beaucoup de celles qui sont figurées par PETTIBONE aux deux espèces du genre *Paradyte* : *crinoidicola* et *tentaculata*, mais on ne trouve absolument pas les deux types de soies ventrales que suppose la clef dichotomique de l'auteur. En sens inverse, la forme des soies ventrales de même que celle des lamelles parapodiales se rapproche beaucoup de celles qu'on indique pour l'espèce *Subadyte pellucida* « *new combination* ».

Comme il me paraît aberrant de créer un nouveau genre ou une nouvelle espèce à partir d'un exemplaire unique, abîmé et en définitive peu différent de spécimens et espèces déjà décrits et nommés, j'attribue l'exemplaire de cette collection à l'espèce « *Scalissetosus pellucidus* » Ehlers, tout en mentionnant les divergences morphologiques rencontrées... Cet exemplaire me semble au reste assez concordant avec la diagnose sommaire de DAY (1967) pour *Scalissetosus fragilis* qu'il met en homonymie avec *Sc. pellucidus* EHLERS.

Dans une communication épistolaire, L. LAUBIER nous signale avoir rencontré dans une collection en provenance de ces mêmes régions, deux *Scalissetosus* qui ne sont ni *assimilis* ni *pellucidus*... Peut-être s'agit-il de formes proches du nôtre, auquel cas on pourrait commencer à envisager une variante morphologique régionale de l'espèce?

4. — *Alentiana aurantiaca* (VERRILL) 1885.

13 exemplaires en provenance de deux stations de grande profondeur : 12, de tailles diverses, dont deux nettement plus petits, se trouvaient dans le bocal n° 72, signalant qu'ils ont été remarqués en des Chondractinies, entre 400 et 600 mètres de profondeur. Le 13^e, entier, de 15 mm de long sur 7 mm de large est donné d'une profondeur de 1000 m (n° 78 bis).

Ces 13 individus ont le prostomium nettement bilobé avec 4 yeux en trapèze; les yeux antérieurs sont situés légèrement en avant du milieu, près du bord latéral; ils sont un peu plus écartés que les deux yeux postérieurs. On observe trois antennes subégales, assez courtes et acuminées; la médiane est nettement insérée à l'avant du prostomium et les latérales, en articulation terminale, partent du même niveau.

Les parapodes sont subbirèmes, la rame dorsale est seulement marquée par un acicule clair qui se termine dans une courte rame triangulaire aplatie; elle ne porte aucune soie. La rame ventrale comporte deux lèvres, antérieure et postérieure, subégales et plus ou moins arrondies. Elle contient un acicule clair plus fort que l'acicule dorsal. Au-dessus de cet acicule, de 5 à 7-8 soies dilatées avant l'extrémité qui s'effile et porte une série d'aspérités mousses d'un seul côté... En-dessous de l'acicule, un (exceptionnellement deux) crocs, deux fois et demi plus larges que les soies sus-aciculaires, de coloration jaunâtre, terminés un peu en croc-faucille lisse à pointe redressée vers la face dorsale. Le parapode comprend encore un cirre dorsal nettement plus long que le pied et un cirre ventral plus court, l'un et l'autre coniques.

Les élytres sont noirâtres en totalité ou seulement à leur partie postérieure, d'autres sont totalement décolorés. Parfois tous ces types se rencontrent sur le même individu. Ils sont lisses, plus ou moins circulaires et la marque de l'élytrophore est assez petite... Sur les exemplaires les plus grands (15-18 mm de long), les élytres recouvrent pratiquement tout le dos, laissant tout au plus une légère ligne sagitto-dorsale à découvert... Sur les deux exemplaires les plus jeunes, de 4-6 mm de long, de couleur orangée par suite de la présence de grosses gouttes de vitellus, les élytres ne se rejoignent pas l'un l'autre et laissent à découvert de nombreux espaces dorsaux. En outre, chez ces deux exemplaires, les cirrophores sont très dilatés, comme chez les « *Nectochaeta* » et le nombre de sétigères est plus réduit : 23 sétigères et 12 paires d'élytres... alors qu'on a compté 15 paires et même 17-18 paires d'élytres chez les individus les plus grands...

L'espèce est signalée en HARTMAN (1942) comme observée dans la région du Cap Hatteras sur les côtes de la Nouvelle Écosse, où elle était hôte d'un « *Bolocera tuediae* », « a hexactinellid coral ».

Il semble bien que nous ayons ici cette même espèce, et ce serait, sauf erreur, sa première signalisation sur les côtes de l'Afrique Équatoriale atlantique. C'est d'autant plus intéressant que les deux bocaux où nous avons identifié ce Polychète proviennent de deux missions séparées par cinq années d'intervalle.

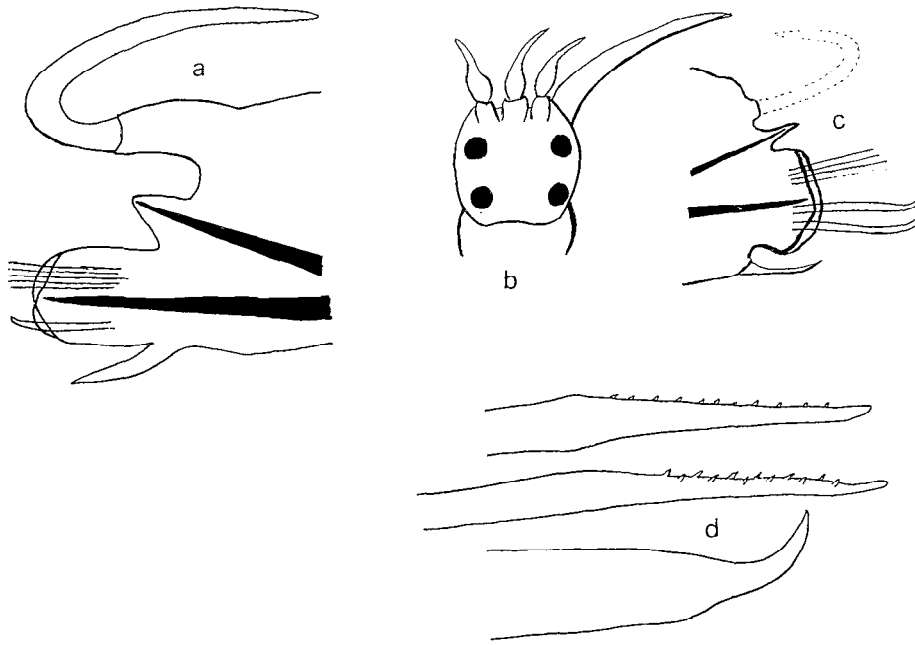


Fig. 2. — *Alenliana aurantiaca*. A. Parapode cirriforme de jeune. B. Prostomium. C. Parapode cirriforme d'adulte. D. Soies ventrales supérieures et croc inférieur à même échelle.

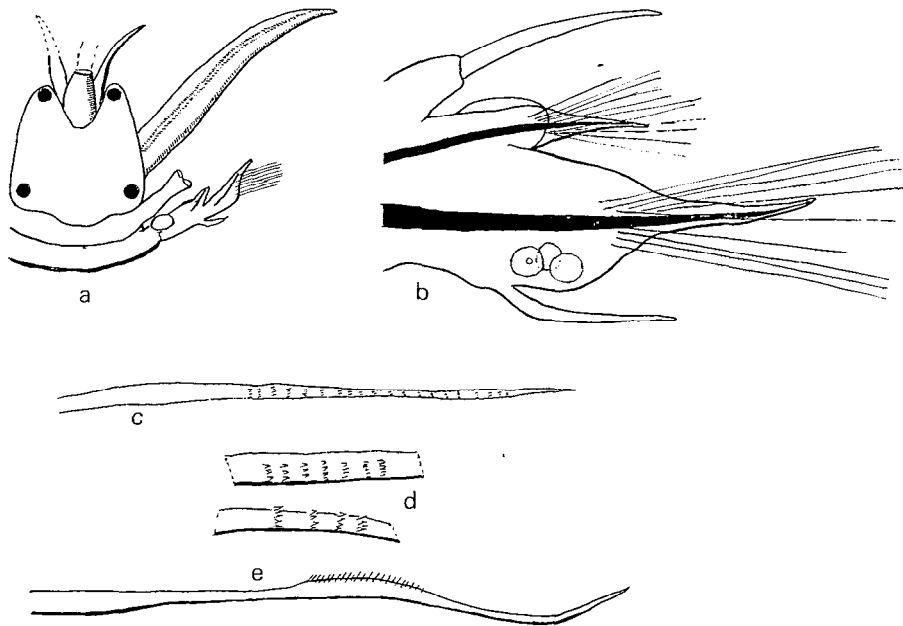


Fig. 3. — *Antinoe epitoca*. A. Prostomium et premiers sétigères, vue dorsale. B. Parapode cirriforme. C. Extrémité de soie dorsale. D. Région moyenne de soies ventrales moyennes. E. Soie ventrale inférieure (toutes les soies sont à même échelle).

5. — *Antinoe epitoca* MONRO 1930

Un exemplaire entier, en deux fragments, mais privé de ses élytres et de ses cirres dorsaux à l'exception d'un seul : 3 cm de longueur totale sur 4 mm de largeur sans les parapodes, de 10 mm de large ou même un peu plus, si l'on tient compte des parapodes et des soies. Dessus du corps beige irrégulier avec alternance de zébrures transversales plus claires.

Prostomium nettement bilobé, sans véritables cornes frontales, avec quatre yeux en trapèze, les antérieurs immédiatement au niveau des « cornes frontales », les postérieurs tout à fait en arrière. Trois antennes : l'impair est représentée seulement par sa partie basale nettement plus volumineuse que les voisines et logée entre les deux lobes du prostomium ; les antennes latérales assez courtes sont en insertion ventrale, sous les lobes prostomiaux. Deux palpes coniques, chacun semblant constitué de deux éléments soudés côte à côte en une seule gaine.

19 paires d'élytrophores, les 18 premières selon la distribution habituelle chez les *Polynoïnae*, sur les segments 2-4-5-7-...19-21-23 puis 26-29-32-35-38-41, la 19^e sur la 42^e sétigère. Viennent ensuite 8 ou 9 sétigères cirrigères de moins en moins larges... Sur les sétigères à cirres dorsaux, une très légère tache blanchâtre marque une ébauche de « tubercule dorsal » à l'alignement des élytrophores. Les cirrophores sont assez importants, le seul cirre dorsal présent est parfaitement lisse, même à fort grossissement microscopique.

Parapodes très allongés, à deux rames inégales portant chacune un acicule. Lamelles présétales, aussi bien la dorsale que la ventrale, prolongées en une longue pointe digitée engainant l'acicule ; lamelles postsétales nettement plus courtes et arrondies. Cirre ventral lisse et cirriforme.

Soies dorsales très nombreuses, très fines et très allongées ; quelques-unes semblent totalement lisses, la plupart sont très finement épineuses, marquées de lignes transversales d'épines jusqu'à l'extrémité... Soies ventrales de même type que les soies dorsales mais légèrement plus épaisses et surtout à striations épineuses bien plus accusées. Les soies ventrales les plus inférieures diffèrent légèrement des autres en ce qu'elles sont un peu plus courtes et un peu plus dilatées avant de se terminer en pointes incurvées.

Ajoutons enfin que des produits sexuels sont observables dans l'épaisseur des lames parapodiales.

A s'en tenir aux clefs dichotomiques données par maint et maint auteur (par exemple, CHAMBERLIN 1919, FAUVEL 1953, DAY 1967) on aboutit

pour cet exemplaire à l'un ou l'autre des deux genres : *Polyeunoa* ou *Hololepidella*. PETTIBONE (1969) a repris l'étude de ces deux genres qu'elle a redistribué en cinq genres « new combination »... Mais la clef dichotomique qu'elle donne pour ces cinq genres est en défaut dans le cas présent... Par contre, notre Polychète s'accorde presque parfaitement à l'espèce signalée par DAY (1967) quelques pages après *Polyeunoa* qui lui ne convient pas : *Antinoe epitoca* : la seule différence porte sur le nombre total de segments, notamment des segments à élytres : seulement 15 ou 16 selon DAY, et ici 19. Le spécimen type (et le seul à représenter l'espèce) était incomplet, privé d'élytres. Il avait 14 paires de segments élytrophores et 28 sétigères. MONRO estimait sage de ne pas créer un genre nouveau pour un exemplaire aussi incomplet. Il pensait aussi que la présence de ces très longues et fines soies, jointes à la présence de produits sexuels, pouvait être l'indice d'une phase pélagique d'une espèce benthique en dehors de l'époque de la reproduction. Cet individu-type provenait d'un dragage à 64-65 m de profondeur sur substrat de vase grise par 8°04 Sud et 13°13 Est, c'est-à-dire au large de l'Angola... DAY (1963) signale également quelques exemplaires de cette espèce plus au sud. Le nôtre a été capturé un peu plus au nord que celui de MONRO, sur des fonds et à une profondeur semblables.

Polynoïnae sp. Un fragment antérieur en provenance du Togo (n° 20) de 23 sétigères et 4 mm, sans élytres, sans doute attribuable au genre *Harmothoe*... et deux autres petites régions antérieures du n° 99, probablement, elles aussi, référables au genre *Harmothoe*.

6. — *Aphrodite alta* KINBERG 1855.

Deux exemplaires de 2 (n° 65) et 5 cm (n° 55) de long, aux yeux complètement décolorés, aux soies dorsales à longue pointe supérieure fine mais souvent brisée... L'absence totale d'irisation des soies latérales écarte d'emblée l'attribution à l'espèce voisine *A. aculeata* déjà observée en ces régions.

7. — *Pontogenia chrysocoma* (BAIRD) 1865.

Un exemplaire de 3 cm, en provenance de la zone IV intertidale (st. 111).

8. — *Panthalis bicolor* GRUBE 1877.

9 individus, tous de la zone IV (st. 41-48-53-56-58-60(2)-83 et 90). Ce sont des fragments antérieurs, de longueur et de nombre de sétigères variables (de 4 à 8,5 cm pour 40 à 90 segments), mais de calibre sensiblement égal. Chez tous, les yeux sont encore bien marqués par une tache sombre

à l'extrémité de l'ommatophore, les palpes présentent un aspect zébré, par suite de la présence de lignes de points très rapprochés en ces endroits. Il n'a pas été observé une seule soie « bipennatopénilcée » sur ces exemplaires, mais seulement des soies pseudopénilcées » ainsi que de grosses soies aristées prolongées ou non par une pointe fine, et des soies épineuses à double courbure.

9. — *Panthalis oerstedii* KINBERG 1855.

8 individus en provenance de trois stations très différentes : l'un (st. 15) de vases terrigènes peu profondes (50 m) sur les côtes du Togo; un second, (st. 75) du large de Pointe-Noire, a été remonté de fonds de 400 m par chalutage; les six autres, du large de l'Angola (st. 120), viennent de profondeurs encore plus importantes : 825-1000 m sur fonds de vase.

Tous sont plus ou moins tronqués, le plus long fragment ne dépasse pas 4 cm. Deux sont cependant presque entiers avec 65-70 sétigères et contiennent des produits sexuels mâles... Ces 8 *P. oerstedii* se distinguent aisément des 9 *P. bicolor* signalés ci-dessus : leurs yeux sont tous décolorés, ils n'ont pas de points oculaires à la naissance de l'ommatophore comme les *P. bicolor* et leurs soies pénilcées sont toutes du type « bipennatopénilcées » sans aucun prolongement.

10. — *Eupanthalis kinbergi* MC INTOSH 1876.

2 exemplaires en provenance de la région de Pointe-Noire, de moyenne profondeur (50 et 90 m; st. 48 et 67). Ils sont tronqués, mesurent 3 et 7 cm pour 44 et 102 sétigères; leurs 4 yeux sessiles sont presque effacés par l'alcool conservateur. Sur le plus court de ces deux tronçons, les crocs de la trompe ne sont pas du tout denticulés mais lisses.

11. — *Leanira incisa* (GRUBE) 1878.

2 exemplaires (st. 23 et 48) représentés par leurs premiers cinquante sétigères et de longueur semblable : 38 et 40 mm. Le prostomium est totalement dépourvu d'yeux, l'antenne impaire est montée sur cératophore et accompagnée de deux cténidies latérales. Les élytres sont totalement dépourvus de franges et nettement incisés à leur bord antérieur interne, ce qui est un sûr critère spécifique. Les branchies cirriformes n'apparaissent que vers le 20-22^e pied.

12. — *Leanira yhleni* MALMGREN 1867.

2 régions antérieures en provenance d'un dragage sur vases, à 100 m (st. 91). Ces deux régions antérieures, de 2 cm pour 60 sétigères environ,

ont un prostomium globuleux et une longue antenne médiane flanquée de 2 petites cténidies. A la différence de l'espèce précédente, elles ont quatre yeux bien nets, les deux antérieurs beaucoup plus gros, très noirs, à la base même de l'antenne. L'élytre ne présente ni frange ni échancrure; la branchie cirriforme est présente dès le 4^e pied.

13. — *Sthenelais zonata* RULLIER 1964.

Un fragment antérieur, en provenance d'une station de sable grossier à 30 m de profondeur, sur les côtes dahoméennes (st. 9). Il répond en tous points aux descriptions données par l'inventeur de l'espèce pour des individus de ces mêmes régions : prostomium, forme et couleur des élytres, forme des parapodes y compris le cirre dorsal crénelé vers son extrémité.

Sthenelais sp. Un fragment moyen, stat. 85, abîmé, privé d'élytres mais aux rames parapodiales bien caractéristiques du genre.

Famille des AMPHINOMIDAE

14. — *Amphinome rostrata* (PALLAS) 1766.

Une cinquantaine d'individus dont 9 de taille adulte, de 20 à 60 mm de long. Ils ont été capturés tous ensemble sur des œufs de poissons flottant avec une épave au large du cap Lopez (st. 25). Les 9 adultes sont accompagnés de stades juvéniles de toutes sortes, certains n'ayant que 6 sétigères, étant totalement dépourvus de branchies et même d'appendices céphaliques; les plus petits sont logés dans les houppes branchiales des adultes.

15. — *Chloeia viridis* SCHMARDA 1861.

12 exemplaires de taille variant entre 5 et 6 cm (st. 46, 79, 101 (2), 105 (7), et 108). Cirres dorsaux et caroncules demeurent bien colorés en violet malgré l'action du liquide conservateur. En outre, malgré de nombreuses recherches sur plusieurs parapodes de chaque ver, nous n'avons pu observer une seule soie bifurquée à la rame dorsale selon le type attribué par FAUVEL à l'espèce *C. venusta*. Aussi, croyons-nous préférable, avec RULLIER (1964, p. 145), de maintenir la distinction entre les deux espèces.

16. — *Chloeia venusta* QUATREFAGES 1865.

Deux exemplaires de la zone de Pointe-Noire comme les 12 de l'espèce précédente (st. 47 et 65). Celui de la station 65 ne comporte que les 16 premiers sétigères; l'autre, entier, mesure 2 cm. Sur les deux, nous avons nettement observé les soies dorsales en harpon à seconde branche lisse comme les représentées FAUVEL (1923, figure 48 f, p. 135).

17. — *Eurythoe complanata* (PALLAS) 1766.

7 individus en 3 stations intertidales ou peu profondes : st. 32, un exemplaire de 2-3 cm roulé sur lui-même. — st. 94 : un exemplaire incomplet de 90 mm très mal conservé. — st. 95 : 5 exemplaires assez bien conservés de 40 à 55 mm. Chez tous, la caroncule atteint nettement le troisième sétigère et présente des lobes latéraux plissés transversalement; les premières branchies s'observent au 2^e sétigère où elles ont déjà 3-4 branches puis elles se développent en touffes arborescentes jusqu'aux derniers segments.

On distingue trois types de soies dorsales : de fines soies capillaires lisses, des soies plus épaisses en harpon et d'autres soies épaisses lisses. Aux rames ventrales, des soies épaisses à deux branches inégales arquées et lisses.

18. — *Eurythoe parvecarunculata* HORST 1912.

Un individu, en provenance d'un fonds de vase à 104 m (st. 91). C'est une forme juvénile de 22 sétigères seulement pour 12 mm. Le prostomium possède 3 antennes et 2 palpes, l'antenne antérieure étant nettement plus longue. Les yeux, au nombre de quatre, sont de forme allongée, les deux antérieurs en position transversale, les postérieurs se rejoignant presque et disposés comme les deux branches d'un V très ouvert. La caroncule, très courte, atteint à peine l'arrière du premier sétigère et la première branchie apparaît seulement au 3^e pied.

19. — *Eurythoe rullieri* FAUVEL 1953.

Un unique exemplaire de la station 117. Il est très allongé, blanc-jaunâtre, et compte 80 sétigères; le prostomium semble étranglé en deux transversalement. Il porte quatre yeux globuleux, les antérieurs plus gros. L'antenne impaire est insérée à peu près entre les yeux postérieurs, les deux antennes latérales le sont un peu en avant des yeux antérieurs et plus rapprochées de la ligne sagittale que ceux-ci.

La caroncule est en triangle isocèle allongé avec sommet au niveau arrière du troisième sétigère. Les branchies, de type arborescent, débutent au troisième pied et se réduisent à partir du 35-40^e...

L'exemplaire type de FAUVEL (1953) provenait de ces mêmes régions.

20. — *Hermodice carunculata* (PALLAS) 1766.

6 individus en quatre stations : st. 10 : 3 cm pour 21 sétigères antérieurs; st. 16 : 13 cm et 88 sétigères; st. 19 : 3 exemplaires très fractionnés; st. 24 : 1 individu entier et le mieux conservé, de 10 cm et 76 sétigères.

21. — *Euphrosyne foliosa* AUDOUIN ET MILNE-EDWARDS 1833.

1 individu entier de 1 cm en provenance d'un dragage à 140 m dans la région de Pointe-Noire. (st. 57).

Amphinomidae sp. Un individu indéterminable, st. 48.

Famille des PHYLLODOCIDAE22. — *Phyllococe* sp. 1 exemplaire de la station 39.

L'animal est en mauvais état. Le prostomium est cordiforme, les deux gros yeux postérieurs sont précédés de deux points oculiformes; on discerne dorsalement trois segments tentaculaires. Il y a quatre antennes et la trompe non dévaginée présente de très nombreuses papilles à sa base, mais on ne peut donner une détermination spécifique certaine.

23. — *Eulalia (Pterocirrus) limbata* CLAPARÈDE 1868.

Un fragment antérieur de 4-5 cm de long, 3 mm de large, de couleur brun rouille, comptant plus de 100 sétigères, en provenance de la station 35.

Famille des HESIONIDAE24. — *Leocrates atlanticus* (MC INTOSH) 1885.

Un exemplaire bien typique, de 25 mm de longueur. Station 34.

Famille des SYLLIDAE25. — *Syllis (Syllis) gracilis* GRUBE 1840.

3 individus de 3 stations : 20, 31 et 102.

Cette espèce se reconnaît immédiatement par l'opposition entre la région antérieure à serpes composées et la région moyenne qui ne comporte plus, à chaque pied, que 2-3 grosses soies simples furciformes. En outre, les cirres dorsaux assez allongés et nettement moniliformes dans la région antérieure deviennent ensuite beaucoup plus courts et plus ou moins fusiformes.

Les individus des deux dernières stations ne comptent guère que 14-18 segments antérieurs à soies composées, c'est-à-dire à peu près le nombre habituel aux exemplaires récoltés par nous-même sur les côtes françaises. Par contre, l'exemplaire de la station 20 (Togo) compte 30 segments antérieurs à soies composées; les soies ypsiloïdes ou furciformes n'apparaissent qu'au 31^e sétigère. De même le proventricule se situe plus en arrière que dans l'ensemble de l'espèce : du 19^e au 31^e segment.

26. — *Syllis (Typosyllis) variegata* GRUBE 1860.

3 individus de la station 31 dans la zone intertidale... Tous trois sont à peu près de même taille (2 cm) et présentent des bandes transversales colorées partiellement effacées. Il y a alternance de cirres dorsaux, longs et courts, mais comportant tous plus de 20 articles. Les serpes composées sont très nettement bidentées, un peu allongées à l'avant, devenant plus trapues et plus nettement bidentées quand on s'en va vers les segments postérieurs. Le proventricule s'allonge du 14^e au 22^e segment.

27. — *Syllis (Typosyllis) vittata* GRUBE 1840.

3 individus, de la station 31, comme les précédents, dont ils diffèrent nettement. Le proventricule s'y situe du 10-11^e au 17^e segment, les serpes antérieures assez longues et à peine bidentées deviennent très courtes et nettement unidentées plus en arrière. Par contre les cirres dorsaux présentent la même alternance de longs et courts avec de 20 à 40 articles.

28. — *Syllis (Typosyllis) armillaris* (MÜLLER) 1771.

1 exemplaire de 15 mm rapporté avec hésitation à cette espèce, en provenance de la station 68, dans un tube vide de *Serpula*. Les cirres dorsaux sont fusiformes avec 12-16 articles, sans alternance vraiment nette de longs et courts. Les soies, bidentées aux deux extrémités de l'animal, sont unidentées dans la région moyenne. Le pharynx est assez long et le proventricule va du 16^e au 22^e sétigère.

Famille des NEREIDAE29. — *Ceratonereis costae* (GRUBE) 1840.

4 individus en 2 stations : 20 (3) et 38.
La trompe très bien dévaginée a permis une détermination très sûre de ces quatre individus, tout à fait en accord avec les diagnoses indiquées par les différentes Faunes.

30. — *Nereis lamellosa* EHLERS 1868.

1 exemplaire (station 49) de 55 mm et 54 sétigères antérieurs, à trompe bien dévaginée, est attribué avec réserve à cette espèce. Les paragnathes se distribuent comme suit : I : 2 paragn. en ligne axiale; I : champs obliques triangulaires de 12-15 points; II : un seul paragnathe conique; IV : amas arqués de 12-15 points sur deux arcs concentriques rapprochés; V : 1 point; VI : amas circulaires de 12-13 points; VII et VIII : une première ligne transversale de 9 gros paragnathes coniques suivie de 2-3 lignes d'autres plus nom-

breux de taille décroissante... Il y a donc divergence avec les diagnoses pour le champ III (normalement, un amas rectangulaire)...

Les pieds antérieurs ont trois languettes dorsales; les pieds postérieurs ont une très grosse languette dorsale et une serpe homogompe avec les soies dorsales en arête homogompe... C'est ce qui nous a décidé à ranger ce vers dans l'espèce *N. lamellosa*.

31. — *Nereis succinea* LEUCKART 1847.

4 individus en 2 stations : 55 et 110 (3).
Comme la précédente, cette espèce possède des paragnathes coniques dans tous les champs de la trompe. Elle en diffère par l'absence de serpes homogompes même au faisceau supérieur ventral des pieds postérieurs, comme l'a noté FAUVEL (1936). Tel est le cas de ces quatre néréidiens, longs de 7 à 8 cm... De plus les 3 vers de la station 110 on un commencement d'épitoque avec soies natatoires.

32. — *Nereis falsa* QUATREFAGES 1865.

7 individus en trois stations : 98 (3); 109 (3); 110.
Les 7 individus ont exactement la même armature buccale avec 2 points en ligne au champ I, des amas obliques aux champs II, un amas important occupant tout le champ III, des amas obliques en IV, aucun paragnathe en V, 3-4 en carré pour les champs VI et 2-3 rangs irréguliers de points de même taille en VII et VIII. Les rames dorsales ont une serpe homogompe à article terminal allongé, recourbé, avec filet terminal sous le tranchant, dès le 15^e-20^e pied.

Les exemplaires des stations 109 et 110 sont atokes et tronqués. Les trois spécimens de la station 98 sont des mâles épitoques avec région épitoque de cirres crénelés à partir du 19^e pied, tandis que les sept premières paires de cirres dorsaux sont très renflées.

33. — *Perinereis melanocephala* MC INTOSH 1885.

Au moins 139 individus en 9 bocaliers différents... C'est l'espèce de beaucoup la plus nombreuse pour cette famille.

St. 29 (1 atoque); 31 (1 atoque); 49 (5 atokes); 95 (4 atokes et 1 épitoque); 98 (10 atokes); 102 (1 atoque); 103 (45 atokes); 104 (33 atokes); 109 (15 atokes et 23 épitoques).

Tous proviennent de zones rocheuses intertidales. Les individus nettement atokes ne dépassent guère 15-18 mm et présentent deux régions bien tranchées; les autres mesurent jusqu'à 7-8 cm.

La distribution des paragnathes est la même chez tous : dans les champs maxillaires I, II, III, IV

amas de paragnathes coniques bien séparés et nombreux ; dans le champ oral V : un seul point ; dans le champ VI : un paragnathe transversal arqué et long, parfois morcelé en deux ou trois ; dans les champs VII-VIII : deux lignes transversales assez régulières d'une douzaine de points coniques.

Pieds antérieurs à deux languettes dorsales à peu près semblables et uniquement des arêtes homogomphes ; au faisceau supérieur de la rampe ventrale, soies en arêtes homogomphes et serpes hétérogomphes ; au faisceau inférieur ventral, arêtes et serpes hétérogomphes.

La distribution des soies et la même aux pieds postérieurs, sans aucune serpe homogomphe notamment. La languette ventrale y est très élargie avec le cirre inséré dans une encoche toute proche de l'extrémité du pied. Les glandes parapodiales de cette région postérieure sont beaucoup plus accusées que dans la partie antérieure.

Nous avons assez longtemps hésité, pour l'attribution spécifique de ces vers, entre *P. melanocephala* Mc INTOSH et *P. nigropunctata* HORST, bien voisines selon nous. Après lectures des deux diagnoses originales nous croyons cependant préférable d'attribuer ces néréidiens à l'espèce *P. melanocephala*.

Nota. Nous signalons un exemplaire aberrant en provenance de la station 55 : c'est un individu tronqué de 6-7 cm, à deux mâchoires parfaitement lisses et champs maxillaires totalement dépourvus de paragnathes. Pour l'ensemble des autres caractères, il s'apparente en tous points aux *P. melanocephala* ci-dessus.

34. — *Pseudonereis gallapagensis* KINBERG 1866.

43 individus de la zone III intertidale : st. 29 (5) ; 30 (13) ; 31 (25). Chez un bon nombre la trompe était bien dévaginée, la distribution des paragnathes d'observation aisée et tout à fait conforme à celle de référence donnée dans les diagnoses ; la seule variation se situe au champ I : tantôt 2, tantôt 3 points coniques... L'espèce avait déjà été maintes fois signalée pour ces biotopes.

35. — *Platynereis coccinea* (DELLE CHIAJE) 1841.

4 vers dans la zone IV intertidale : stations 97 (3) et 100. Tous sont de petite taille (20 mm pour le plus grand) et la trompe était invaginée. Les trois plus petits, de la station 97, étaient des mâles épitoques. La présence de fins denticules pectinés serrés, dans un seul champ, nous fait rapporter ces 4 spécimens à l'espèce *Pl. coccinea*, non sans hésitation.

Nereidae sp. 3 individus trop abîmés pour être déterminés avec plus de précision st. 29-99-102.

Famille des NEPHTYDIDAE

36. — *Nephtys lyrochaeta* FAUVEL 1902.

10 fragments antérieurs de 8 à 15 mm, stat. : 42 (4)-52-59-91-108 (3). Aucun de ces fragments n'a plus de 50 sétigères, plusieurs n'en ont qu'une trentaine. Quatre d'entre eux avaient la trompe bien dévaginée ; sur les autres, l'ouverture au scalpel a permis l'analyse sûre de la distribution des papilles : une longue impaire dorsale et quatorze rangées longitudinales d'une dizaine de papilles de taille décroissante. Cirre dorsal du 3^e sétigère très long, première branchie dès le 4^e sétigère. La plupart sont retournées vers l'intérieur et surmontées d'un long cirre dorsal. Les soies lyriformes s'observent dans l'entassement des soies capillaires aplaties. C'est, sans doute possible, l'espèce créée par FAUVEL et maintes fois signalée dans ces régions.

Nephtys sp. 2 fragments antérieurs très abîmés. Stations 21 et 64. L'exemplaire de la station 64 pourrait, à la rigueur, être rapporté à l'espèce *N. lyrochaeta*, mais nous n'avons pu observer aucune soie lyriforme sur les 15 parapodes que nous avons examinés... L'individu de la station 21, est certainement d'une autre espèce, mais il est trop abîmé pour être déterminé avec certitude.

Famille des GLYCERIDAE

37. — *Glycera tessellata* GRUBE 1863.

1 exemplaire entier de 5 cm, station 38... avec mâchoires accompagnées de l'aileron caractéristique aux deux branches subégales, la plus longue porteuse d'une apophyse.

38. — *Glycera convoluta* KEFERSTEIN 1862.

8 individus en 3 stations : 57 (2)-63 (2)-65 (4). Ils sont petits, tronqués, mesurent de 2 à 5 cm, présentent la longue branchie non rétractile insérée sur l'arête dorsale du pied. L'aileron des mâchoires ne porte qu'un prolongement.

39. — *Glycera* (?) *longipinnis* GRUBE 1878.

1 seul exemplaire de la station 81, presque entier, de 7 cm et de coloration foncée (brun-roux). La trompe, rétractée, porte les quatre mâchoires caractéristiques du genre avec des ailerons à deux branches subégales, comme dans les 8 individus précédents. Les lèvres parapodiales rappellent aussi l'espèce *G. tessellata*. Mais l'individu présent n'est pas abranche : il porte une longue branchie non rétractile à partir du 25-28^e pied.

Bref, l'individu ici analysé rappelle beaucoup la *G. sagittaria* Mc INTOSH, « une *G. tessellata* avec

branchies», selon FAUVEL (1953); mais dans celle-ci les branchies sont trapues et soudées au corps. Aussi avons-nous préféré la rapporter à l'espèce *G. longipinnis* dont elle se rapproche davantage par la forme des branchies, la grande longueur des rames parapodiales et aussi la présence de deux types de papilles buccales, les unes globuleuses, les autres allongées... En toute hypothèse, cette espèce signalée par DAY pour l'Afrique australe (1967, p. 356) semble nouvelle pour la région étudiée.

40. — *Glycera gigantea* QUATREFAGES 1865.

1 ver de la station 120, au large de l'Angola. Il est incomplet et mesure déjà 15 cm. Nous avons nettement observé quelques branchies globuleuses dévaginées sur le milieu de la face antérieure de quelques pieds, alors que d'autres sont décelables à l'intérieur par transparence. L'aileron des mâchoires et la forme des lèvres parapodiales sont aussi en plein accord avec les indications données par les Faunes.

41. — *Glycera rouxii* AUDOUIN ET MILNE-EDWARDS 1833.

6 exemplaires de quatre stations de la zone IV : stat. 40-57 (3)-60-65. Ce sont tous des fragments antérieurs présentant, au moins à quelques pieds, la branchie rétractile dévaginée en doigt de gant à la face antérieure. De 2 à 4 cm.

42. — *Glycera unicornis* SAVIGNY 1818.

3 exemplaires, des stations 48-53-55... Tous trois sont tronqués, mesurent de 5 à 7 cm et montrent à quelques pieds une branchie bifurquée dévaginée. Sur d'autres pieds, plus nombreux, la branchie semble simple.

43. — *Goniada norvegica* OERSTED 1844-45.

2 individus des stations 47 et 55. Tous deux sont tronqués. Le second, plus long, mesure 8 cm et correspond parfaitement aux descriptions de l'espèce. L'autre, réduit à ses trois premiers centimètres, s'en écarte par le nombre des chevrons de la trompe. On en signale d'ordinaire de 15 à 20 de chaque côté; ici nous en avons dénombré 28 et 29.

Famille des EUNICIDAE

44. — *Diopatra neapolitana* DELLE CHIAJE 1841.

12 individus : stations 6 (2) et 7 du Togo-Dahomey puis dans la zone IV : stations 41-65-75-80 (2)-86 (2)-87-116. Tous sont tronqués et réduits à leur partie antérieure (de 2 à 9 cm). Nous avons retrouvé sur ces fragments partiellement décolorés

le polymorphisme des dessins déjà signalé par RULLIER (1965, p. 36) ainsi que celui des soies pseudocomposées des premiers segments... Aussi pensons-nous plus sage de ne pas distinguer plusieurs espèces ou variétés.

45. — *Hyalinoecia fauveli* RIOJA 1918.

2 exemplaires de la station 61... de même longueur et même diamètre : 2 cm et 1,5 mm, avec des taches foncées à la base des parapodes aux premiers sétigères, taches qui se transforment plus loin en bandes transversales... Branchies à un seul filament, dès le premier sétigère, atteignant plus loin jusqu'à 3-4 filaments en disposition pectinée. Le premier sétigère comporte des soies simples et des soies composées encapuchonnées tridentées... Au 25^e sétigère, on note les soies aciculaires bidentées.

Par la coloration, ces individus se situent comme intermédiaires entre *H. fauveli* typique et *H. fauveli africana* RULLIER, mais ils n'ont pas le double segment noir antérieur indiqué par l'inventeur.

46. — *Hyalinoecia tubicola* (MÜLLER) 1776.

Une cinquantaine de vers environ, de la zone IV : stations 66-75 (5)-77 (2) et surtout 76-78-114. Presque tous étaient encore dans leurs tubes rigides et transparents ou recouverts de dépôts ocracés, longs de près de 40 cm pour quelques-uns et larges d'un cm à la partie inférieure... L'apparition de la première branchie varie entre le 15^e et 21^e pied, selon les individus; le premier parapode, nettement plus épais que les autres est orienté vers l'avant.

47. — *Onuphis eremila* AUDOUIN ET MILNE-EDWARDS 1833.

Un seul exemplaire, station 35, fractionné en plusieurs tronçons et incomplet, avec une longueur totale de 5-6 cm... Les trois antennes médianes sont longues, en particulier les intermédiaires qui atteignent le 20^e pied. Les cirres tentaculaires sont très nets; la branchie débute avec le premier pied, elle compte au maximum quatre filaments en disposition pectinée. La présence de soies composées encapuchonnées et tridentées ne permet enfin aucun doute sur l'attribution spécifique.

48. — *Onuphis* sp. Un exemplaire de la station 56.

Ce fragment antérieur, long de 55 mm, large de 10 mm, pieds compris, légèrement brunâtre dorsalement, aplati dorso-ventralement, comprend les 48 sétigères antérieurs... Il ne s'accorde avec aucune des espèces d'*Onuphis* décrites à ce

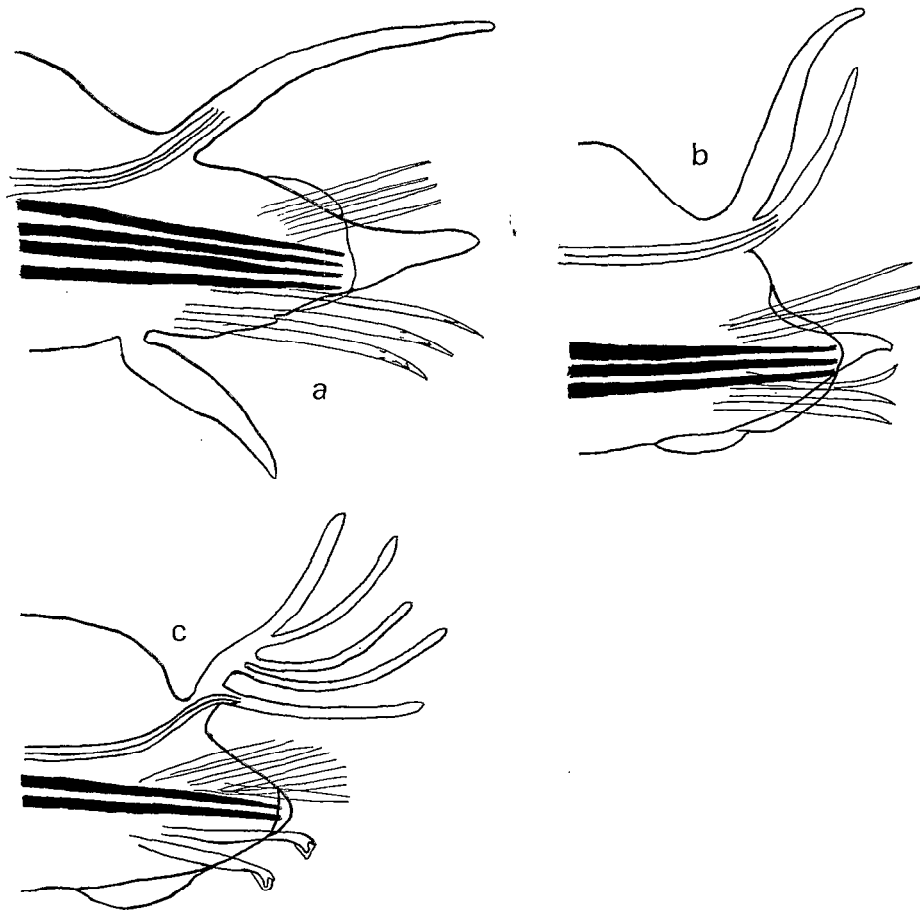


Fig. 4. — *Onuphis* sp. A. Premier parapode. B. 16^e parapode. C. 47^e parapode.

jour. Il appartient sans conteste au genre *Onuphis* par son ensemble de 7 antennes, deux frontales ovoïdes et 5 occipitales avec cératophore annelé et cératostyle allongé, au moins pour les trois médianes qui atteignent le 19^e sétigère (les deux latérales s'arrêtent au niveau du premier sétigère). Il possède les deux cirres tentaculaires; les branchies débutent seulement au 10^e sétigère, d'abord avec un seul filament; elles passent à deux filaments à partir du 26^e sétigère puis en ont 3-4 et un maximum de 5 sur le dernier segment présent, avec une disposition nettement pectinée ... ce qui exclut toutes les formes *Nothria*.

Le cirre dorsal, très allongé, digitiforme, est soutenu par un groupe de trois à cinq acicules dorsaux, jaune-clair comme les soies et très fins, qui pénètrent jusque dans la base. La lèvre présétale des parapodes est arrondie tandis que la lèvre postsétale est assez allongée, en triangle digitiforme sur les 20 premiers parapodes. Entre

ces lèvres, de 3 à 5 gros acicules terminés en pointe mousse. En dessous, le cirre ventral, nettement digitiforme aux 8 premiers sétigères — forme utilisée pour les clefs dichotomiques — devient globuleux à partir du 9^e. Aux trois premiers sétigères, les soies supérieures sont capillaires aplaties, au nombre de 5 à 8; en dessous d'elles viennent des soies encapuchonnées, tantôt simples, tantôt avec trace légère d'une pseudoarticulation: certaines semblent à pointe simple, d'autres sont bi ou tridentées. Il n'a pas été observé de soies cultriformes... Aux pieds suivants, il n'y a plus que des soies capillaires aplaties et quelques soies pectinées, tandis que l'on note l'apparition de deux soies ventrales aciculaires bidentées encapuchonnées vers le 20^e pied.

L'armature buccale nous a paru la suivante :
 M I : crocs; M II : 5-6+6-7; M III : 7-8+0; M IV : 5-6+7-8; M V : 1+1.

Bien que ce fragment présente un certain nombre

de points communs avec l'*Onuphis profundus* de FAUCHALD 1968, c'est encore à *O. vexillaria* MOORE 1911 qu'il nous paraît s'apparenter le plus, la principale différence portant sur le point d'apparition de la branchie et le nombre des filaments branchiaux. MOORE avait créé son espèce à partir du seul type et d'une portion « moyenne » d'une autre station. Nous préférons signaler l'individu de cette collection, sans créer hâtivement une nouvelle espèce : il y en a déjà suffisamment.

49. — *Rhamphobranchium brevibranchiatum* (EHLERS) 1875.

Un fragment antérieur de 23 sétigères (station 65), de 2 cm de long et 6 mm de large. Il possède les deux antennes frontales ovoïdes et les cinq antennes occipitales courtes à cératophore fortement annelé, ainsi que deux cirres tentaculaires. Ses trois premiers sétigères sont beaucoup plus gros que les autres et tournés vers l'avant; les cirres ventraux y sont nettement allongés alors qu'ils deviennent ensuite nettement globuleux. Malheureusement, il n'a pas été observé de soies en « cannes » : elles sont toutes brisées. Cependant la détermination semble hors de doute.

50. — *Eunice coccinea* GRUBE 1878.

4 vers de la station 29 (zone III intertidale). Ils sont de taille moyenne (deux entiers de 10 cm), à 5 antennes occipitales et deux cirres tentaculaires. Les branchies débutent au 7^e-8^e sétigère, comptent rapidement 7-8 filaments et disparaissent avant même le milieu du corps. Acicules noirâtres, soies bidentées noirâtres également apparaissent au 26-27^e sétigère. Il y a des soies pectinées à deux branches latérales inégales et des serpes composées bidentées. De part et d'autre de l'anus, un urite assez long ... Coloration générale orangée, plus nette dans la partie antérieure.

Nous attribuons ces 4 *Eunice* à l'espèce *coccinea* en dépit des diagnoses qui affirment : « branchies jusqu'au dernier tiers du corps ». CROSSLAND qui a redécrit l'espèce (1904) précise lui-même la grande variabilité de ce caractère... D'autre part, l'analyse de l'appareil maxillaire s'avère favorable.

51. — *Eunice siciliensis* GRUBE 1840.

4 individus de la zone III intertidale : stations 30 et 39 (3). Le premier est un jeune, entier, de 2 cm; les autres, plus ou moins complets, mesurent de 5 à 9 cm, ils ne comportent que quelques segments branchifères, à branchies simples, très loin de la région antérieure. Ni soies pectinées, ni soies aciculaires.

52. — *Eunice torquata* QUATREFAGES 1865.

61 spécimens de la zone III : stations 34-35 (2)-36 (35)-37-38 (3)-39 (18) et 99 (Pointe Noire) ... Ils sont entiers ou tronqués, mais tous en plein accord avec la diagnose donnée dans la Faune de France : branchie dès le 3^e sétigère, ne disparaissant qu'aux tout derniers segments, acicules et soies aciculaires bidentées noirâtres. Seul fait défaut le collier blanc du 4^e sétigère : il est vrai que les individus sont fortement décolorés.

53. — *Eunice tubifex* CROSSLAND 1904.

Deux exemplaires de la station 20; l'un, très jeune, est entier et mesure moins de deux centimètres; l'autre, de plus fort diamètre, est réduit à ses 70 premiers segments et mesure 3 cm. Sur celui-ci, la première branchie apparaît au 27^e sétigère; plus loin elle atteindra un maximum de 3 filaments. Aux parapodes antérieurs, on note un acicule jaune foncé, des soies dorsales pectinées, des soies capillaires « en sabre » tandis que les soies plus ventrales sont composées à article cultriforme. Dans les segments postérieurs, l'acicule devient à peu près noir, à pointe légèrement recourbée, les soies dorsales sont pectinées ou capillaires; puis viennent, à partir du 23^e pied, une soie aciculaire noirâtre bidentée et des serpes bidentées encapuchonnées. Tous ces caractères, de même que ceux des pièces buccales, s'accordent parfaitement à la diagnose de l'espèce reprise par Fauvel pour des exemplaires provenant de ces régions africaines (1914).

54. — *Eunice villata* DELLE CHIAJE 1828.

Trois courtes régions antérieures de 12 (st. 6), 40 (st. 33) et 16 mm (st. 61), chacune d'environ 50 sétigères, à acicules clairs, soies aciculaires jaunes tridentées présentes avant le 30^e pied. Première branchie au 3^e sétigère. Elles atteignent un nombre élevé de filaments et disparaissent très rapidement puisqu'elles manquent déjà à la partie arrière de l'exemplaire le plus long. Bandes transversales rougeâtres, mais presque effacées.

55. — *Marphysa dartevillei* MONRO 1936.

21 individus en 3 stations intertidales : 102 (6)-104 (10)-109 (5). Cinq sont entiers et mesurent 15-10-3-4 et 5 cm; les autres sont des fragments antérieurs ou moyens de vers de tailles diverses ... Les branchies débutent seulement entre le 30^e et 40^e pied, comptent jusqu'à cinq-six filaments et ne font défaut qu'aux 30-50 derniers segments chez les deux plus grands, où l'on observe 4 urites, deux longs et deux très courts.

Aux premiers sétigères, le faisceau inférieur ne

comprend que des soies cultriformes, mais dans les segments branchifères, aux soies composées cultriformes se mêlent des soies composées à serpes encapuchonnées bidentées et plus ventralement une soie aciculaire simple bidentée.

L'espèce avait été créée par MONRO (1936), à partir d'un exemplaire tronqué en provenance du Congo. Contrairement à ce qu'écrivent FAUVEL et RULLIER (1959, p. 169), MONRO indique la coexistence de deux types de soies composées : cultriformes et serpes bidentées, dans un même pied. Dans son type, les soies cultriformes seules étaient présentes aux trente premiers pieds ; puis les deux espèces coexistaient avec disparition progressive des cultriformes laissant les serpes seules dans la partie arrière, si bien qu'au 105^e et dernier pied, il ne restait qu'une soie cultriforme. Il est probable, suggérait MONRO, que celle-ci aurait disparu si l'on avait disposé de l'extrême partie postérieure... C'est ce que nous avons effectivement constaté.

Cette espèce nous semble assez proche de *M. depressa* (SCHMARDA) que DAY signale dans sa Faune de l'Afrique du Sud. Chez celle-ci toutefois, les branchies débutent plus tôt, entre le 10^e et 25^e sétigère et les soies aciculaires nous semblent bien moins nettement bidentées.

56. — *Marphysa kinbergi* MC INTOSH 1910.

Une courte région antérieure (station 47) de 16 mm à branchies pectinées comptant jusqu'à 16 filaments. Il n'a pas été vu une seule serpe bidentée mais seulement des soies cultriformes, aussi pensons-nous qu'il ne s'agit pas de *M. bellii* mais de *M. kinbergi* comme le pensait déjà RULLIER (1965, p. 32).

57. — *Nematonereis unicornis*. GRUBE 1840.

Un court fragment antérieur de 1 cm (station 61), bien caractérisé par son prostomium globuleux arrondi en avant et son unique antenne occipitale insérée entre deux gros yeux rouges.

58. — *Lumbriconereis adriatica* FAUVEL 1940.

Un petit exemplaire entier de 4 cm terminé par 4 urites cirriformes. (St. 20). Aux premiers pieds, des soies capillaires limbées et des soies à article terminal cultriforme : 2 puis 3 soies de ce type.

Autour du 20^e pied : 2 soies capillaires limbées, trois soies cultriformes et une soie en crochet simple... Au 30^e pied, les soies cultriformes ont disparu, ne laissant que les soies des deux autres types. Au 40^e pied, il n'y a plus que des crochets simples.

Bien que nous n'ayons pas remarqué ici un seul crochet composé, nous rattachons cet exemplaire à l'espèce créée par FAUVEL.

59. — *Lumbriconereis coccinea* RENIER 1804.

5 exemplaires de 3 stations de la zone IV : St. 47 (3)-57-61. Tous ont le prostomium globuleux, des crochets composés aux 15-20 premiers parapodes seulement, les deuxièmes mâchoires à 6 dents et les troisièmes bidentées. Ce sont des fragments antérieurs de 10-15 mm.

60. — *Lumbriconereis gracilis* EHLERS 1858.

Trois fragments antérieurs, de stations de la zone IV : 61-64-65. Ils ressemblent beaucoup aux précédents, mais leur prostomium est nettement conique; les soies composées en crochets disparaissent entre 15^e et 20^e pied, pour faire place à des crochets simples... et l'allure générale est nettement plus grêle.

61. — *Lumbriconereis heteropoda* MARENZELLER 1879.

Un exemplaire incomplet en trois fragments, en provenance de la station 7. Le fragment antérieur comporte 65 sétigères pour 12 mm et les deux fragments moyens 24 et 33 segments. La lèvre postérieure conique se relève progressivement vers le dos et s'allonge sans devenir cirriforme. Aux 30 premiers pieds n'existent que des soies capillaires. Entre 30 et 50, s'y mêlent des crochets simples; ceux-ci demeurent seuls après le 50^e pied.

62. — *Lumbriconereis labreilli* AUDOUIN ET MILNE-EDWARDS 1834.

Une région antérieure de 21 mm (station 57). Sur ce fragment les soies en crochets composés ne disparaissent que entre les 20 et 25^e sétigères, et leur article terminal est nettement plus allongé que dans les *L. gracilis* ci-dessus indiqués. En outre les troisièmes mâchoires sont nettement bidentées.

63. — *Lumbriconereis meteorana* AUGENER 1931.

Fragment antérieur accompagné de deux fragments moyens, station 63. Prostomium en cône légèrement allongé. Les soies sont encadrées entre deux lèvres qui se relèvent un peu à la manière de cirres dorsaux et deviennent de plus en plus digitées des pieds antérieurs vers les pieds postérieurs... On a dans les premiers pieds des soies capillaires, des serpes composées encapuchonnées bidentées et des acicules clairs. Aux 19-20^e pieds, les soies composées en crochets sont remplacées par des soies simples en crochet... Plus loin les soies capillaires disparaissent, laissant les crochets simples seuls et peu nombreux.

Cet exemplaire se rapproche de *L. bifilaris* EHLERS par ses lèvres parapodiales, mais il s'en sépare par la présence de soies composées. Aussi l'attribuons-

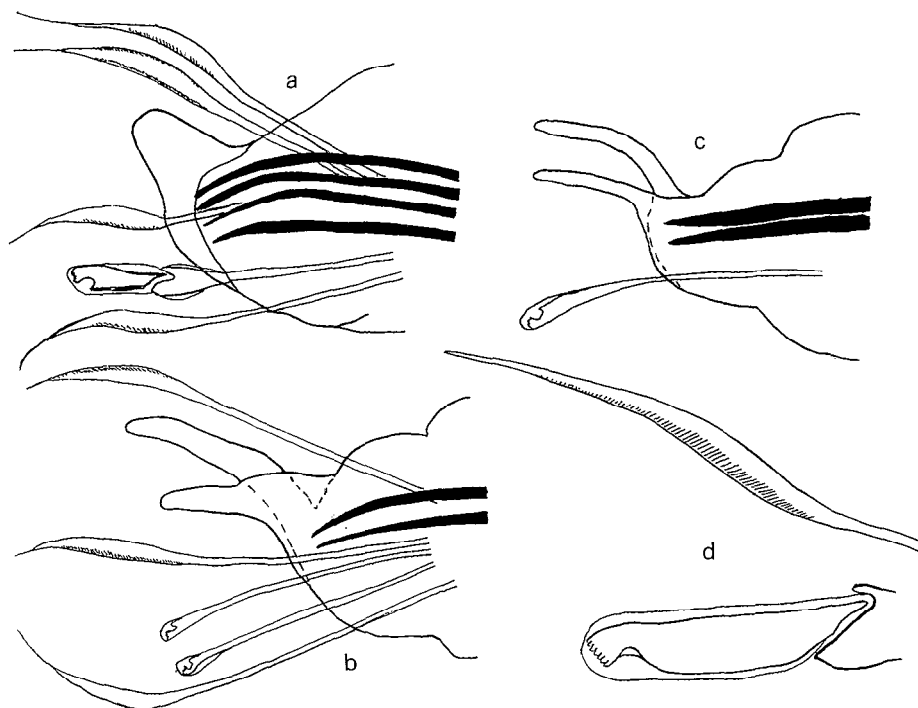


Fig. 5. — *Lumbriconereis meleanorana*. A. Sixième sétigère. B. 19^e sétigère. C. Sétigère postérieur. D. Soie limbée et soie en crochet composé (le nombre réel de soies des parapodes est plus élevé que dans les schémas).

nous à *L. meleanorana* bien que chez celle-ci, selon DAY (1967, p. 434) seuls les derniers pieds auraient un prolongement cirriforme aux deux lèvres (pré et postsétale) de chaque parapode.

64. — *Arabella iricolor* (MONTAGU) 1804.

Deux fragments antérieurs et moyens de coloration rose irisée, à prostomium plus ou moins ogival, avec 4 yeux occipitaux à demi effacés ... Soies limbées uniquement et premières mâchoires en crocs dentelés. Stations 85 et 115.

65. — *Drilonereis filum* (CLAPAREDE) 1868.

Deux régions antérieures de 7 et 13 cm à prostomium ovale, à gouttière sagitto-dorsale accusée et soies en poinçons caractéristiques du genre. Stations 77 et 91.

Eunicidae indéterminables; fragments moyens ou postérieurs :

Stations : 18-31 (4)-40-55-70-92.

Famille des ARICIIDAE

66. — *Aricia* sp. Deux fragments des stations 47-48.

L'exemplaire de la station 47 est réduit à une

partie abdominale et ne peut être déterminé au-delà du genre. Il en est de même de l'autre qui ne comporte que les 19-20 premiers sétigères, n'a pas de soie en épieu ni de papilles ventrales. La première branchie se situe au 7^e sétigère. On note un cirre intermédiaire entre les deux rames et des soies fourchues ont été observées.

67. — *Scoloplos armiger* (MÜLLER) 1776.

21 individus de la zone IV intertidale : station 106 (20) et 107. Un certain nombre de ces Ariciens sont tronqués, quelques-uns entiers. A la suite du prostomium pointu et du péristomium, on dénombre 17 sétigères abranches, dépourvus de papilles pédieuses ou ventrales. Les parapodes sont marqués par deux lamelles simples, à soies dorsales capillaires crénelées et rames ventrales comportant des soies capillaires crénelées et 5-6 uncini lisses ... Viennent ensuite les sétigères branchiaux à branchies parasagittales. L'anus, terminal, est entouré d'un bord festonné avec deux urites filiformes latéro-dorsaux.

Ariciidae indéterminables : fragments moyens, station 112.

Famille des SPIONIDAE

68. — *Nerinides cantabra* RIOJA 1919.

14 individus capturés lors d'une pêche de nuit (Station 108). Ils sont à peu près tous de même taille : 2-3 cm; la branchie cirriforme apparaît au 2^e sétigère et persiste jusqu'aux tout derniers segments. Elle est soudée à la lamelle dorsale qu'elle dépasse en longueur. Les crochets ventraux bidentés apparaissent au 28-30^e pied, ils sont au nombre de quatre à six et encore accompagnés d'une ou deux soies capillaires dans les derniers segments.

69. — *Prionospio pinnata* EHLERS 1901.

4 individus : stations 47 (2)-64-91. Ces quatre exemplaires, de tailles très différentes (6-11-16 et 17 mm), sont réduits à leurs 20-30 premiers segments. Les ailes latérales du premier segment, très larges et rabattues, de même que la présence et la forme des 3 paires de branchies permettent une détermination sûre. Premiers crochets ventraux au 9^e sétigère.

70. — *Prionospio steenstrupi* MALMGREN 1867.

Un exemplaire (douteux), station 64. C'est un fragment antérieur de 10-12 mm. Il n'a pas les grandes ailes latérales de *P. pinnata*, il n'a pas d'yeux visibles et il possédait des branchies nettement lisses sur les 3^e et 4^e sétigères, plus une branchie plumeuse sur le côté droit du 5^e.

Les crochets ventraux sont encore absents au 20^e sétigère; ils n'apparaissent que sur les deux derniers segments, 22 et 23^e sétigères, et sont multidentés ... Encore que l'espèce soit considérée comme arctique, nous pensons que c'est à elle qu'on doit rapporter ce fragment.

71. — *Microspio africana* RULLIER 1964.

Un exemplaire, station 35 ... Il est réduit à ses 29 sétigères antérieurs et mesure 13 mm. Les branchies sont accolées aux lamelles dorsales jusqu'en leur milieu, et elles sont présentes du premier au dernier sétigère présent. L'individu nous semble en tous points correspondre à celui qui a servi de type pour l'espèce, notamment par ses soies encapuchonnées unidentées.

Famille des MAGELONIDAE

72. — *Magelona capensis* DAY 1961.

L'exemplaire, unique, de la station 64, mesure 15 mm de long et se réduit à ses 28 premiers sétigères. Il n'a pas de soies spéciales au 9^e sétigère;

les crochets ventraux ont deux dents juxtaposées en-dessous de la dent principale. L'absence de bande colorée, la forme des lamelles pré et post-sétales des premiers sétigères, en contraste avec celle des suivants permettent de référer cet individu à l'espèce créée par DAY. C'est à elle aussi que l'on aboutit en utilisant les clefs dichotomiques de *M. Jones* (1963).

Famille des DISOMIDAE

73. — *Poecilochaetus modestus* RULLIER 1965.

1 individu, station 61, de 8 mm, tronqué au 26^e sétigère et déjà abîmé à partir du 13^e. Il porte 4 yeux, des cirres en « bouteille » du 7^e au 11^e sétigère inclus et trois crochets ventraux de chaque côté aux deuxième et troisième sétigère. Par sa face dorsale antérieure lisse et ses autres caractères, il mérite certainement d'être attribué à l'espèce *P. modestus*.

Famille des CHAETOPTERIDAE

74. — *Chaetopterus variopedatus* (RENIER) 1804.

Deux fragments (stations 52 et 113) immédiatement reconnaissables par leur allure très caractéristique et l'examen des soies.

75. — *Phyllochaetopterus* (?) *socialis* CLAPARÈDE

Stations 54 et 82. De ces deux stations nous avons un certain nombre de tubes cornés, annelés et plus ou moins translucides. Sur l'un des animaux, nous avons observé 13 sétigères antérieurs avec une seule grosse soie au 4^e sétigère ... Sur les autres, nous avons dénombré soit 9 soit 10 sétigères antérieurs avec toujours une seule grosse soie au 4^e. Sur tous il n'y avait qu'une seule soie lancéolée par rame aux segments de la région suivante : c'est la raison pour laquelle nous rangeons ces chétoptères dans l'espèce *P. socialis*.

Famille des CIRRATULIDAE

76. — *Cirratulidae* indéterminable, station 63.

Ce petit *Cirratulidae* mesure 1 cm de long sur 1 mm de diamètre; il porte le long du corps de nombreuses branchies filiformes qui en assurent l'attribution à la famille. Le prostomium est pointu et suivi d'un segment buccal bi ou triannelé. Viennent ensuite les segments sétigères à deux rames de soies capillaires, les ventrales plus courtes et un peu plus épaisses que les dorsales. A l'arrière, longues soies indiquant une épitoque possible.

Famille des FLABELLIGERIDAE

77. — *Stylarioides bifidus* FAUVEL 1932.

Stations 71 et 73. Ces deux spécimens, l'un abîmé (71), l'autre en excellent état (73), de 60 sétigères et 55 mm, à région antérieure extroversée correspondent exactement à la description originale de FAUVEL (1932, p. 182-184).

78. — *Stylarioides kiséboanus* AUGENER 1918.

Station 31, intertidale. Un peu abîmé, long de 2 cm avec 60-70 sétigères, les derniers très serrés, cet individu est entouré d'une couche muqueuse fortement adhérente et incrustée, dorsalement surtout, de grains sableux. Dès le 6^e sétigère au moins les rames ventrales portent des crochets composés ou pseudocomposés unidentés. On note également avec beaucoup de netteté les longues papilles cylindriques ou légèrement capitées signalées par l'inventeur à la base des rames parapodiales.

79. — *Stylarioides (?) scutigeroïdes* AUGENER 1918.

Stations 17-48 et 89. Après bien des examens et hésitations, après confrontation avec F. RULLIER à qui nous les avons présentés pour étude, nous pensons, l'un et l'autre, que ces 3 vers se rapportent à l'espèce d'AUGENER.

Le premier, incomplet, mesure 32 mm et compte 43 sétigères antérieurs. Le second, également incomplet mesure 55 mm et n'a que 38 sétigères ; le troisième, entier, mesure 12 cm et compte 110-115 sétigères.

Tous trois ont leur extrémité antérieure brun-roux, sont d'allure générale arénicoïenne, ont le corps plus ou moins translucide, laissant voir le tube digestif sombre. Seul, semble-t-il, le premier sétigère forme cage céphalique avec des soies relativement longues, annelées et peu nombreuses : 5-6 par rame. Ensuite on ne trouve que des soies annelées : celles des rames ventrales sont plus épaisses, à extrémité tronquée brusquement simulant des crochets à pointe simple, droite ou légèrement incurvée... Des papilles claviformes sur tout le tégument.

Les deux derniers exemplaires (de même calibre) s'écartent beaucoup des tailles ordinairement indiquées pour cette espèce (AUGENER 1918, KIRKEGAARD 1959, FAUVEL et RULLIER 1959, GUY 1964) ; cependant leur similitude parfaite avec le plus petit des trois exemplaires implique, croyons-nous la même appartenance spécifique.

80. — *Piromis congoensis* (GRUBE) 1878.

Cet exemplaire de la station 94, est en deux fragments ; son tégument dur et transparent,

sans aucune particule agglomérée, s'accorde en tous points à la description donnée par GRUBE, ainsi qu'aux notations de FAUVEL 1939, p. 17-18.

Famille des OPHELIDAE

81. — *Armandia intermedia* FAUVEL 1902.

Cet exemplaire de la station 57 comporte 31 sétigères, 25 paires de branchies et des yeux latéraux sur une dizaine de segments. Le tube anal est fendu et porte une douzaine de papilles allongées, grêles... Malgré de minimes divergences, nous l'attribuons à l'espèce *A. intermedia* déjà maintes fois observée dans cette région.

Famille des CAPITELLIDAE

82. -- *Notomastus aberrans* DAY 1957.

Ces deux individus de la station 47 proviennent d'un dragage sur vase sableuse, à 130 m de profondeur. Ils s'accordent parfaitement avec la diagnose donnée par DAY (1957) : péristomium achète, premier sétigère à soies capillaires dorsales mais dépourvu de soies ventrales, puis 10 sétigères thoraciques à soies capillaires uniquement aux deux rames. Viennent ensuite les segments abdominaux à crochets encapuchonnés.

83. --- *Notomastus fauveli* DAY 1955.

5 exemplaires, des stations 47 (2), 61 et 63 (2). Ils sont tous les cinq fragmentaires, mais parfaitement semblables entre eux. Les plus longs, de la station 47, ont, après la zone thoracique à 11 sétigères pourvus de soies capillaires aux deux rames, une zone abdominale nettement tranchée de la précédente. Les rames dorsales y sont fusionnées, les rames ventrales remontent en lamelles triangulaires branchiales... Plus loin, les rames dorsales se séparent et portent une petite houpe branchiale tout à fait conforme aux dessins donnés par DAY (1967, p. 596) ; les détails des soies encapuchonnées sont également tout à fait concordants.

Notomastus sp. Station 2, indéterminable au-delà du genre.

84. - *Leiocapilella dollfusi* (FAUVEL) 1936.

11 exemplaires de quatre stations de vases sableuses d'environ 140 m de profondeur : stations 47 (3), 57 (2), 61 (5) et 65. La région antérieure paraît allongée et grêle et se renfle progressivement au début de la partie abdominale. Au prostomium achète fait suite un premier sétigère à rame dorsale de soies capillaires peu nombreuses, sans soies

ventrales. Ce sont ensuite 12 segments à soies capillaires aux deux rames, puis un segment de transition avec des soies capillaires dorsales et des crochets ventraux, enfin des segments à crochets aux deux rames... L'espèce avait déjà été signalée des côtes occidentales africaines, par KIRKEGAARD notamment.

Famille des MALDANIDAE

85. — *Clymene collaris* (CLAPARÈDE) 1870.

L'unique exemplaire, de la station 21, n'est représenté que par sa région postérieure, mais il concorde si bien avec les diagnoses données pour *Cl. collaris* que nous pensons pouvoir l'attribuer sans crainte à cette espèce.

Clymene sp. Deux fragments antérieurs des stations 2 et 47, à tête limbée avec une grosse soie ventrale aux trois premiers sétigères. Seuls sont présents les 8 premiers segments.

Nichomachinae sp. Un fragment antérieur, de la station 40. 6 cm de long et 10 segments antérieurs. Tête entièrement dépourvue de limbe, fortement carénée, avec une grosse soie ventrale aciculaire en poinçon. A partir du 4^e sétigère, soies ventrales en crochets pluridentés à barbules sous-rostrales... *Petaloproctus crosnieri* RULLIER 1964 ? Peut-être!

86. — *Maldane sarsi* MALMGREN 1865.

16 exemplaires de 4 à 13 cm. Stations : 42-45 (2)-48 (7)-49 (2)- 88 (2)-115-117. Malgré la diversité de leurs colorations : les uns sont totalement blanchâtres, d'autres couleur « chair », d'autres maculés de tâches brunâtres, nous les classons tous dans l'espèce *M. sarsi*, sans faire de variétés différentes. Comme l'écrivait RULLIER (1965, p. 50) « ARWIDSSON (1912, p. 430) aurait mieux fait de ne pas tenir compte de détails aussi minimes que l'orientation de taches colorées pour instaurer une variété nouvelle. »

87. — *Maldane glebifex* GRUBE 1860.

Un seul représentant, station 48. Il s'oppose nettement aux 7 *M. sarsi* de la même station par son limbe anal nettement festonné dans sa moitié postérieure. 65 mm de long pour 1 mm environ de diamètre.

88. — *Rhodine gracilior* (TAUBER) 1789.

9 exemplaires fragmentaires de 2 à 4 cm, des stations 63 (7)-69-70. Ce ne sont que des régions antérieures ou moyennes, mais tous sont identifiables comme *Rhodine* par les segments à collette et les doubles rangs d'uncini. Trois des

exemplaires de la station 63 ont leur région antérieure intégrale à prostomium fortement caréné et premier segment bien long que les suivants, ce qui assure la détermination spécifique.

Famille des OWENIIDAE

89. — *Oweniidae* sp. Une dizaine d'individus, station 63. Ce sont des fragments très fins avec quelques soies capillaires dorsales et de très nombreux uncini en crochets aux rames ventrales, mais il n'a pas été possible de se prononcer entre les genres *Owenia* ou *Myriochele*.

Famille des SABELLARIIDAE

90. — *Sabellaria spinulosa* LEUCKART 1849.

De 80 à 100 individus avec leurs tubes, ramenés de profondeurs de 14 à 17 m des côtes du Togo (stations 12-13-14) ... Ils s'apparentent plutôt à la variété *intoshii*.

Famille des STERNASPIDIDAE

91. — *Sternaspis scutata* (RENIER) 1807.

35 individus, des stations 3-42 et 118 (33). Tailles de 8 à 20 mm. Certains sont rétractés, d'autres, en pleine extension. Sur quelques exemplaires les soies des premiers sétigères sont beaucoup plus petites que sur les autres de même taille. RULLIER (1965, p. 53) avait également observé cette variation entre des exemplaires tropicaux et des exemplaires marocains, mais il jugeait ces différences trop minimes pour justifier de sous-espèce ou variété, ce que nous faisons également.

Famille des AMPHARETIDAE

92. — *Neosabellides oceanica* (FAUVEL) 1909.

9 exemplaires des stations 57 (2)-63 (6) et 70, de profondeurs variant entre 150 et 500 mètres ... Tous sont incomplets postérieurement, dépourvus de leurs branchies sauf une, filiforme, sur l'un des exemplaires. Tous ont 14 sétigères thoraciques à soies dorsales, les unes capillaires fines, les autres élargies et comme limbées. Les uncini débutent au 3^e sétigère, ceux du 2^e segment uncinigère sont plus rapprochés de la ligne sagittale que les autres. Nous avons déjà observé ce détail sur 9 exemplaires provenant, eux aussi, de dragages profonds, au large de la Galice (1972, p. 21).

Famille des TERESELLIDAE93. — *Amphirrite edwardsi* (QUATREFAGES) 1865.

Un exemplaire tronqué (Station 52), décoloré, de 3 cm de long et 3 mm de diamètre en sa région antérieure. Il s'arrête au 10^e segment abdominal. La présence d'yeux, de trois paires de branchies arborescentes, de 17 sétigères thoraciques avec lamelle parapodiale ventrale au niveau du premier sétigère (dernier branchial), la denticulation très fine des soies capillaires en leur partie terminale et la présence de rangées doubles d'uncini sur les dix derniers segments thoraciques seuls, l'existence de papilles néphridiennes sur les 8 premiers sétigères justifient l'attribution spécifique.

94. — *Amphirrite rubra* (Risso) 1828.

Deux exemplaires de la station 31 (zone intertidale). L'un des deux individus est entier; il mesure 8 mm de long, compte 45 sétigères dont 19 à soies capillaires dorsales très faiblement pectinées. Les uncini sont en rangée double depuis le 7^e uncinifère jusqu'aux tout derniers segments abdominaux (ce qui élimine de nombreuses espèces). Il y a une couronne d'yeux et trois paires de branchies arborescentes.

Le second exemplaire a la même longueur, mais il est tronqué. Lui aussi a des yeux, des uncini en rangées doubles jusqu'à son extrémité, mais on lui reconnaît près de 30 sétigères à soies capillaires dorsales très faiblement pectinées.

Deux espèces seulement sont possibles comme ayant des uncini en rangs doubles presque jusqu'au bout du corps : *Terebella lapidaria* et *Amphirrite rubra*. Chez *Terebella lapidaria* elles repassent cependant en rangs simples aux 25-30 derniers et les soies dorsales existent à un grand nombre de segments... *Amphirrite rubra* n'a pas d'yeux en principe et les segments à soies dorsales sont limités à 22-25 : ici nous en avons 19 et 29 ou 30. Nous attribuons cependant nos exemplaires à cette dernière espèce en formulant les réserves qui s'imposent.

95. — *Polymnia nebulosa* (MONTAGU) 1818.

5 individus de la même station intertidale 31. Ils sont sensiblement de même taille (10-12 mm) avec une série transversale de points oculiformes sur la partie dorsale céphalique, ont 3 paires de branchies arborescentes, 17 paires de sétigères à soies dorsales tout à fait lisses et 10 paires de sétigères uncinifères en rangée double tandis qu'ensuite les uncini sont en rangs simples, ce qui distingue nettement ces 5 vers des deux *Amphirrite rubra* de la même station.

96. — *Nicolea venustula* (MONTAGU) 1818.

2 exemplaires de la station 48, très abîmés, de 8 mm, et tronqués dès les premiers segments abdominaux. 17 sétigères thoraciques, uncini en rangs doubles aux dix derniers thoraciques uniquement, deux paires de branchies ramifiées mais non pas « en pompon » et soies dorsales à extrémité parfaitement lisse. Nous les attribuons à cette espèce avec une certaine hésitation.

97. — *Loimia medusa* (SAVIGNY) 1818.

5 exemplaires des stations 20 (2)-91-98 (2). De 2 à 7 cm, mais tronqués, immédiatement identifiables par leurs uncini pectiniformes à 6 dents, distribués en rangées doubles et *dos à dos*.

98. — *Pista cristata* (MÜLLER) 1776.

Deux vers de la station 43. Bien qu'ils soient très abîmés, ces deux exemplaires de 3-4 cm sont identifiés par leurs deux paires de branchies en pompon et les uncini à prolongement accusés des premiers uncinifères.

99. — *Terebellides stroemi* SARS 1835.

7 spécimens de 2-3 cm, des stations 43 (5)-48 et 63, à branchie quadripartite et uncini thoraciques à long manubrium.

Famille des SABELLIDAE100. — *Hypsicomus phaeotaenia* (SCHMARDA) 1861.

Un exemplaire (Station 20) de 2-3 cm en plusieurs fragments. Il possède des soies limbées et des soies spatulées au thorax, des uncini aviculaires et des soies en pioches à la rame ventrale thoracique. Dans la région abdominale, une ou deux soies capillaires fines accompagnent des soies à limbe spatuliforme et longue pointe tandis que les uncini ont un manubrium nettement plus court que dans les uncini thoraciques... Il existe en outre une lame pigmentée brunâtre à la face ventrale.

Famille des SERPULIDAE101. — *Serpula vermicularis* LINNÉ 1767.

Stations 27 et 28 de profondeur 100 m et de fonds de vase et corail. Chez ces deux exemplaires de 3 cm environ le tube est coloré en rose et agrémenté de 7 carènes épineuses; l'opercule est à symétrie radiaire, il compte 40-45 festons et semble presque plan plutôt que en entonnoir. RULLIER (1964, p. 205) avait déjà noté cette petite variation par rapport aux formes habituelles.

102. — *Serpula lobiancoi* RIOJA 1917.

Deux exemplaires d'un chalutage à 150-200 m (Station 68) ... Les tubes n'ont ni carènes longitudinales ni anneaux circulaires de croissance. Les deux vers mesurent 2 et 3,5 cm, panache non compris. Celui-ci comporte au moins 30 filaments de chaque côté sur le plus grand des deux individus et l'opercule est nettement zygomorphe.

103. — *Hydroides norvegica* GUNNERUS 1768.

Station 82. Très petit exemplaire de 4 mm seulement, réduit à sa partie antérieure. La forme de l'opercule à deux étages ne laisse aucun doute sur la détermination spécifique.

Serpula ou *Hydroides* sp.

Station 26. Fragment de 15 mm réduit au thorax et premiers segments abdominaux. L'absence de panache et d'opercule ne permet pas de précision plus grande que celle fournie par les soies « en baïonnette ».

104. — *Pomatostegus stellatus* (ABILDGAARD) 1789.

Station 20. Cet exemplaire, sans son tube, est remarquable d'emblée par son opercule très particulier. Le pédoncule est bordé latéralement de deux lamelles membraneuses. Il s'élargit en plate-forme oblique surmontée de quatre coupes superposées, brun-doré : les deux inférieures à bord denté, les deux autres à bord franchement épineux. Sept segments thoraciques dont 6 uncinifères. Le premier sétigère n'a que des soies dorsales, les unes capillaires fines, les autres plus épaisses avec une échancrure sans moignon un peu avant la région terminale effilée ... Cet exemplaire nous semble devoir être rapporté à l'espèce décrite par ABILDGAARD ; il est nouveau pour la région.

105. — *Salmacina dysteri* (HUXLEY) 1855.

Au moins une cinquantaine, d'un dragage peu profond (25 m) sur fonds de sable : Station 1, sous forme de tubes agglomérés.

4. COMPARAISONS AVEC QUELQUES AUTRES COLLECTIONS RÉCENTES EN PROVENANCE DE CES MÊMES RÉGIONS.

Il nous a paru intéressant d'établir quelques comparaisons entre la liste faunistique établie pour cette collection et les listes publiées en diverses études récentes portant sur ces mêmes régions ou des régions avoisinantes.

En 1957, FAUVEL & RULLIER donnent une liste de 86 espèces d'Annélides Polychètes recueillies sur les côtes sénégalaises ou au large. Ils en profitent

pour donner en même temps une liste de 203 espèces inventoriées jusqu'alors pour ces mêmes régions. Sur ces 203 espèces, nous en retrouvons 51 dans la collection CROSNIER et autres, ci-dessus analysée, c'est dire que les 54 autres espèces n'y figurent pas.

En 1959, les mêmes auteurs dénombrent 142 espèces pour un nouvel ensemble qui leur a été envoyé, en provenance du Sénégal et de la Mauritanie. Sur ce nombre, 42 seulement sont communes avec celles que nous avons dans l'actuelle liste de CROSNIER.

Dans la première comparaison, avec les 203 espèces de FAUVEL et RULLIER et les 105 de notre étude, il y a 257 espèces différentes et 51 seulement sont communes aux deux ensembles, soit une sur cinq environ ... De même, dans la deuxième comparaison, entre les 142 espèces de 1959 et nos 105 espèces, on aboutit à 205 espèces différentes et 42 communes aux deux stocks, soit encore une sur cinq environ.

Sénégal et Mauritanie demeurent cependant assez distants de la zone du golfe de Guinée prospectée par CROSNIER. Il n'en va plus de même lorsque nous abordons les publications suivantes.

TEEBLE (1955) donne une liste d'espèces en provenance de la « Gold Coast » : 56 espèces d'errantes et 38 de sédentaires, au total 94 espèces. Sur ces 94 espèces, 31 seulement se retrouvent dans la collection CROSNIER de notre étude ... ce qui fait encore à peine une sur cinq d'espèces communes à l'ensemble des deux stocks.

KIRKEGAARD (1959) ne fait porter son analyse que sur les espèces sédentaires. 20 des espèces qu'il indique se retrouvent ici, mais nous en avons encore 20 qui ne figurent pas chez lui.

A. GUY (1964) a recensé pour sa part un ensemble de 77 espèces en provenance de Côte d'Ivoire, région contiguë du Togo. 34 seulement des espèces mentionnées par lui réapparaissent ici. Pour un total de 77+105-34, soit 148 espèces, on a donc seulement un quart des espèces de communes.

RULLIER, enfin a donné deux listes d'Annélides Polychètes provenant de ces régions, et qui lui avaient été adressées, comme celles-ci, par CROSNIER. Dans la publication de 1964, qui concerne le Cameroun, il dénombre 33 espèces ; de ces 33, on n'en retrouve ici que 15, les 16 autres n'y réapparaissent pas. Dans la liste plus importante, concernant le Togo-Dahomey, publiée en 1965, il y a un effectif de 82 espèces ; il n'en réapparaît ici que 31 ... Si la comparaison est établie entre cette liste de 82 espèces et la nôtre de 105, on trouve encore un total de 82+105-31 = 156 espèces différentes, dont 31 seulement sont communes aux deux collections ... Une sur cinq environ ...

Comme quoi, il apparaît, que l'on peut encore chercher, il y a encore bien des trouvailles à faire ... Et encore n'avons-nous envisagé qu'une simple liste faunistique!

Enfin, si nous cherchons à voir quelles espèces nouvelles cette collection CROSNIER apporte par rapport aux diverses études récentes portant sur cette région, nous constatons qu'il y a ici 12 espèces non signalées récemment (sauf oubli de notre part) : ce sont les Aphroditiens *Aelentiana auranliaca* et

Antinoe epitoca, le Syllidien *Syllis vittata*, la Glycère *Glycera longipinnis*, l'Onuphinae *Rhynchobranchium brevibrachiatum*, l'Aricien *Scoloplos armiger*, les Spionidiens *Nerinides cantabra* et *Prionospio steens-trupi*, la *Magelona capensis*, les deux Capitelliens *Notomastus aberrans* et *Leiocapitella dollfusi*, enfin le Serpulien *Serpula lobiancoi* ... 12 espèces nouvelles pour la région sur un ensemble de 105 espèces. Cela aussi, croyons-nous, méritait d'être souligné.

Manuscrit reçu au S.C.D. le 25 août 1972.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- AMOUREUX (L.), 1972. — Annélides Polychètes recueillies sur les pentes du talus continental, au large de la Galice (Espagne). Campagnes 1967 et 1968 de la « Thalassa ». *Cah. Biol. Mar. Roscoff*, XIII : 63-89.
- CROSSLAND (C.), 1904. — The Marine Fauna of Zanzibar and British East Africa from collections made by Cyril Crossland in the years 1901 and 1902. *Zool. Soc. London Proc.* : 287-330.
- DAY (J. H.), 1963. — The Polychaete Fauna of South Africa. Part VIII. New species and Records from grab samples and dredgings. *Bull. British Mus. Nat. Hist. Zool.*, 10, n° 7 : 381-445.
- DAY (J. H.), 1967. — Polychaeta of Southern Africa. Part I. Errantia. Part 2. Sedentaria. *British Museum, London* : 1-878.
- FAUCHALD (K.), 1968. — Onuphidae (Polychaeta) from Western Mexico. *Allan Hancock Monographs*, n° 3 : 1-82.
- FAUVEL (P.), 1923 et 1927. — Faune de France, Annélides Polychètes. Partie I. Errantes. Partie 2. Sédentaires. Lechevallier, Paris.
- FAUVEL (P.), 1932. — Annelida Polychaeta of the Indian Museum. Calcutta. *Memoirs Indian Mus.* XII, 1 : 1-262.
- FAUVEL (P.), 1934. — Annélides Polychètes de San Thomé (golfe de Guinée) recueillies par M. Ch. Gravier. *Arch. Zool. Exp. Gén.*, 54,5 : 105-155.
- FAUVEL (P.) & RULLIER (Fr.), 1957. — Nouvelle contribution à la faune des Annélides Polychètes du Sénégal. *Bull. IFAN*, XIX : 24-96 et 373-399.
- FAUVEL (P.) & RULLIER (Fr.), 1959. — Contribution à la faune des Annélides Polychètes du Sénégal et de Mauritanie. *Bull. IFAN*, XXI : 477-533 et 934-987.
- FAUVEL (P.) & RULLIER (Fr.), 1959. — Campagnes de la Calypso. Golfe de Guinée. 6 Annélides Polychètes. *Ann. Inst. Ocean. Monaco*, N.S., 37 : 143-205.
- GUY (A.), 1964. — Contribution à l'étude des Annélides Polychètes de la Côte d'Ivoire. *Rec. Trav. Stat. Mar. Endoume*, 34 (50) : 167-210.
- HARTMAN (O.), 1942. — A review of the types of Polychaetous Annelids at the Peabody Museum of Natural History, Yale University. *Bull. Bingham Ocean. Collect.*, VIII, 1 : 1-98.
- HARTMAN (O.), 1944. — Polychaetous Annelids. part 5. Eunicea. *Allan Hancock Pacific Exped.*, 10, n° 1 : 1-238.
- JONES (M. L.), 1963. — Four species of *Magelona* (Annelida Polychaeta) and a redescription of *Magelona longicornis* Johnson. *Americ. Museum Novitates*, n° 2164 : 1-31.
- KIRKEGAARD (J. B.), 1959. — The Polychaeta of West-Africa. *Allantide Report* n° 5, Sci. results of the Danish Exp. to the coasts of Tropical West-Africa 1945-1946 : 7-117.
- MONRO (C. C. A.), 1930. — Polychaete Worms. *Discovery Reports*, II : 1-222. Cambridge Press Univ.
- MONRO (C. C. A.), 1936. — Note on some Polychaeta from the Congo coast. *Review Zool. Bot. Afric.* XXVIII, 2 : 245-248.
- PETTIBONE (M. H.), 1969. — The genera *Polyeunoa* McIntosh, *Hololepidella* Willey, and three new genera (Polychaeta, Polynoidae). *Proceed. Biol. Soc. Washington*, 82 : 43-62.
- PETTIBONE (M. H.), 1969. — Review of some species referred to *Scalissetos* McIntosh. (Polychaeta, Polynoidae). *Proceed. of Biol. Soc. Washington* 82 : 1-30.
- RULLIER (Fr.), 1964. — Résultats Scientifiques des Campagnes de la Calypso. Iles du Cap Vert. 5. Annélides Polychètes. *Ann. Inst. Ocean. Monaco*, 41 : 113-218.
- RULLIER (Fr.), 1964. — Contribution à la faune des Annélides Polychètes du Cameroun. *Bull. IFAN*, sér. A, 26,4 : 1071-1102.
- RULLIER (Fr.), 1965. — Contribution à la faune des Annélides Polychètes du Dahomey et du Togo. *Cah. O.R.S.T.O.M., Ocean.* III, 3 : 1-66.
- TEEBLE (N.), 1955. — The Polychaete fauna of the Gold Coast. *Bull. British Mus. Nat. Hist. Zool.*, London, 3, n° 2 : 61-148.
- USCHAKOV (P. V.), 1970. — Observations sur la répartition de la faune benthique du littoral guinéen. *Cah. Biol. Mar. Roscoff*, XI : 435-457.